



HAL
open science

Combien d'agriculteurs y aura-t-il dans le Finistère en l'an 2000

Guénhaël Jegouzo, J.L. Audroing, P. Bellec, J. Le Meur, P. Autret, M. Arzel, J. Miossec, . Centre d'Économie Rurale Du Finistère

► **To cite this version:**

Guénhaël Jegouzo, J.L. Audroing, P. Bellec, J. Le Meur, P. Autret, et al.. Combien d'agriculteurs y aura-t-il dans le Finistère en l'an 2000. Journée d'études "Combien d'agriculteurs y aura-t-il dans le Finistère en l'an 2000", Dec 1975, Le Faou, France. 69 p., 1975. hal-02859604

HAL Id: hal-02859604

<https://hal.inrae.fr/hal-02859604>

Submitted on 8 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

COMBIEN D'AGRICULTEURS Y AURA-T-IL DANS LE FINISTERE
EN L'AN 2000

(Compte rendu de la journée d'études du 16 Décembre 1975 au FAOU)

S O M M A I R E

- | | |
|--|---------|
| - <u>INTRODUCTION</u> par <u>P. PHILIPPE</u> , <i>Président du Centre d'Economie Rurale</i> | pages |
| - <u>PRESENTATION</u> de la JOURNEE, par <u>J. MIOSSEC</u> | 1 et 2 |
| - <u>L'AVENIR</u> de la POPULATION AGRICOLE FINISTERIENNE, par MM. JEGOUZO | |
| . Va-t-on vers la disparition de la petite et moyenne agriculture | page 3 |
| par MM. <u>JEGOUZO</u> et <u>AUDROING</u> | |
| - <i>remarques de M. JEGOUZO et AUDROING</i> | |
| - <i>Interventions</i> | |
| - <u>LE ROLE</u> DE L'AGRICULTURE dans le DEVELOPPEMENT REGIONAL, par <u>P. BELLEC</u> | page 15 |
| . Conséquences d'une nouvelle réduction importante de la population agricole. | |
| - <i>Interventions</i> | |
| - <u>POURQUOI</u> LES JEUNES SE SONT-ILS DETOURNES MASSIVEMENT DE LA PETITE ET MOYENNE AGRICULTURE au cours des 20 dernières années, par <u>G. JEGOUZO</u> | page 35 |
| - <i>Interventions</i> | |
| - RAPPORT présenté par <u>J. LE MEUR</u> , <i>Président de la F.D.S.E.A.</i> | page 44 |
| - RAPPORT présenté par <u>P. AUTRET</u> , <i>Président du C.D.J.A.</i> | page 48 |
| - <i>Interventions</i> | |
| - <u>LA FORMATION</u> DES NOUVEAUX AGRICULTEURS, par G. JEGOUZO | page 56 |
| - <u>CONCLUSIONS</u> DE LA JOURNEE, par <u>M. ARZEL</u> , <i>Président de la Chambre d'Agriculture</i> | page 59 |
| - <u>CLOTURE</u> de la JOURNEE, par <u>M. P. PHILIPPE</u> | page 61 |

EN ANNEXE : RAPPORT de J. MIOSSEC présenté à la Chambre Régionale d'Agriculture :

" UNE BRETAGNE AVEC LES PAYSANS"

P. PHILIPPE :

Le Conseil d'Administration du Centre d'Economie Rurale est heureux de vous accueillir pour cette journée d'études que nous avons voulu consacrer aux problèmes de la démographie agricole dans le département et votre présence ici prouve l'intérêt que vous y portez.

Je remercie toutes les organisations agricoles et tous les services qui sont ici représentés et en particulier : le Directeur Départemental de l'Agriculture, les représentants de la Chambre d'Agriculture, de la F.D.S.E.A., du C.D.J.A., de la Coopération, du Crédit, de la Mutualité Sociale, de la Mutualité 1900, du Contrôle laitier, ainsi que les Etablissements scolaires spécialement invités à cette journée, car ce sont les jeunes qui seront les principaux acteurs de l'avenir, cet avenir que nous avons à préparer avec eux.

En organisant cette journée, nous faisons un retour aux sources car vous savez que le C.E.R. a été par la Chambre d'Agriculture pour être un organisme d'études au service de la profession. Aussi ne serez-vous pas étonné si nous avons demandé à Mr. ARZEL d'assurer avec moi la présidence de cette journée. De même, vous ne serez pas davantage surpris que nous ayons demandé à J. MIOSSEC, notre président fondateur, d'en assurer l'animation ; c'est lui d'ailleurs qui a jeté le cri d'alarme à la commission régionale du VIIème Plan, et c'est lui qui est en fait l'initiateur de cette journée.

Permettez-moi de les remercier tous les deux, ainsi que les principaux intervenants de cette journée : MM. JEGOUZO, AUDROING et P. BELLEC.

Je dois également vous présenter les excuses de MM. MEVELLEC et DAUPHIN qui devaient jouer un rôle actif dans cette journée et qui n'ont pu être des nôtres pour des raisons de santé.

Je terminerai en vous indiquant que nous avons voulu vous permettre d'intervenir, au cours de l'après-midi en particulier, et que nous ne vous demandons pas de partager les analyses qui seront faites ici. Notre rôle aujourd'hui c'est de vous présenter un problème préoccupant.

Les organisations agricoles verront quelle suite il y a lieu de donner à cette réflexion.

J. MIOSSEC :

Pourquoi cette journée :

Lorsque j'ai été chargé à la Chambre régionale de présider la Commission démographie et emploi, nous avons essayé de faire le point sur la situation actuelle et l'évolution récente. Ce qui nous a frappé d'emblée c'est le vieillissement de la population agricole d'une part, et d'autre part la non entrée de jeunes dans l'agriculture, c'est ce qui a suscité notre réflexion et notre prise de position.

Les faits on les connaît ; les conséquences on va essayer de les préciser, et il convient que chacun essaie de voir ce qui peut être fait en fonction de ces données.

Certains sont peut-être encore sceptiques sur l'hypothèse que l'on fait, à savoir : 25 000 exploitations en Bretagne, en l'an 2000. Nous pensons qu'il faut justifier cette hypothèse et c'est ce que nous avons demandé à Mr. JEGOUZO.

Ensuite M. BELLEC essaiera d'évaluer les conséquences d'une telle hypothèse, conséquences au niveau agricole et au niveau de l'emploi régional.

Dans l'après-midi, Mr. JEGOUZO vous proposera une analyse des causes. Le quatrième point de notre cheminement sera d'essayer de voir ce que l'on peut faire ... chacun, chaque groupe, chaque organisation devant essayer de voir et de dire ce qui peut être fait pour redresser la situation.

Car, il faut le souligner, c'est aujourd'hui que se décide l'avenir de la Bretagne pour la période allant de 1980 à l'an 2000. Aujourd'hui des choix sont encore possible, demain il sera trop tard.

L'AVENIR DE LA POPULATION AGRICOLE FINISTERIENNE

Va-t-on vers la disparition de la petite et moyenne agriculture d'ici
l'An 2 000

par MM JEGOUZO et AUDROING

1 - EXPOSE DE Mr G. JEGOUZO

Faisons un rapide retour en arrière :

- en 1921, il y avait 116 500 actifs agricoles masculins (Chefs d'exploitation, aides familiaux et salariés d'exploitation) dans le Finistère.

- cet effectif n'était plus que de 50 000 en 1958 et en 1975 30 000 à 35 000 seulement.

La question qui nous préoccupe est de savoir combien il y aura d'agriculteurs en l'an 2 000 dans ce département.

L'exposé se fera en deux parties :

- Nous allons d'abord présenter des prévisions qui sont alarmistes ;
- Puis nous appellerons votre attention sur l'effondrement de la base de recrutement de la population agricole, effondrement qui s'est produit au cours des 20 dernières années.

1ère partie : des prévisions alarmistes

A la question "combien de paysans à la fin du siècle ?", un statisticien a répondu, il y a peu, de la façon suivante : "si les tendances passées se prolongent (hypothèse), la Bretagne n'aura en l'An 2 000 (2 004 plus précisément) que 25 000 à 26 000 actifs agricoles masculins, soit un travailleur pour 80 Ha de territoire agricole, en moyenne. C'est la disparition de la petite et moyenne agriculture. A un effectif de 25 000 actifs agricoles en Bretagne correspondrait une population de 6 à 7 000 actifs agricoles pour le Finistère. Notez bien qu'il ne s'agit pas d'une prévision proprement dite ; le statisticien dit seulement : voila combien il y aura d'agriculteurs si les comportements qui ont existé au cours des 10 ou 20 dernières années restent les mêmes au cours des 20 ou 30 prochaines années. C'est une hypothèse parmi d'autres. On peut choisir de différentes, en supposant par exemple qu'à l'avenir les jeunes voudront beaucoup plus souvent exercer le métier d'agriculteur.

Le statisticien précité s'est effectivement demandé combien la Bretagne aurait d'agriculteurs à l'horizon 2 000 si à compter de maintenant, les jeunes nés dans les familles agricoles (exploitants et salariés) devenaient tous des paysans (taux d'exode agricole = 0). Dans cette seconde hypothèse, la plus optimiste possible d'une certaine manière, il n'y aurait cependant que 50 000 actifs agricoles de moins de 60 ans en Bretagne à la fin du siècle, soit une douzaine de milliers dans le Finistère, soit en moyenne un travailleur pour 40 Ha au lieu de 1 pour 16 Ha en 1975. Attention : ceci ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir plus de 50 000 actifs agricoles en Bretagne dans 25 ans. En effet, le calcul a été effectué en supposant que l'agriculture ne recruterait pas de travailleurs dans les milieux non agricoles (pas de retour à la terre, pas de recrutement de

jeunes nés en ville). Jusqu'à présent ce type de recrutement n'a pas été nul mais est resté faible. Notons aussi que ces calculs ne tiennent pas compte des agriculteurs à titre secondaire, c'est-à-dire des actifs non agricoles qui ont une petite activité agricole.

6 000 actifs agricoles masculins dans le Finistère en l'an 2 000 ou 12 000 ?

On ne le sait pas.

De ces deux estimations, la plus inquiétante ce n'est pas la plus basse, c'est la plus haute... En effet, elle implique que la marge d'action est très faible puisque de toute façon, on irait vers une population agricole extrêmement réduite... Même si on prend des mesures pour retenir les jeunes à la terre, le gain de population agricole ne serait pas très important en valeur absolue.

D'autres prévisions portant sur l'évolution du nombre des chefs d'exploitation ont été faites, prévisions effectuées par Mr Michel AUDROING qui va vous présenter lui-même ses résultats.

2 - EXPOSE DE M. AUDROING

Mr JEGOUZO a pris différentes précautions méthodologiques sur lesquelles je ne reviendrai pas... et en effet, il faut accueillir avec beaucoup de circonspection les chiffres qui vous sont présentés... La prévision que je vous présenterai ne concerne que les chefs d'exploitation et elle s'arrête à 1990, car j'ai pensé qu'il était assez aléatoire de la prolonger jusqu'à l'an 2 000. Divers événements pourront intervenir d'ici là et bouleverser les chiffres que l'on peut avancer.

J'ai donc arrêté les prévisions à 1990, donc à quelque chose d'assez proche... dans 15 ans.

Les perspectives, dégagées en 1972, pour l'horizon 2 000 par Mr Laurent, le statisticien précité, avaient à l'époque suscité une certaine émotion. D'aucuns, se fondant sur quelques indices traduisant un changement de comportement des jeunes à l'égard de l'activité agricole, les avaient jugées peu réalistes. J'avais personnellement travaillé cette question en même temps dans le cadre de la Chambre Régionale d'Agriculture, non plus cette fois sur les actifs agricoles masculins mais sur les chefs d'exploitations et mes conclusions n'étaient pas notablement différentes quoique, peut-être un peu moins pessimistes. J'en conclusais qu'il y aurait en Bretagne moitié moins de chefs d'exploitations en 1985, c'est-à-dire, pour le Finistère environ 18 000 contre 36 000.

1ère Hypothèse : Prolongation de la tendance actuelle.

Finistère Chefs d'exploitation Au sens I.N.S.E.E.	1968	1972	1976	1980	1985
Estimations faites en 1972	36 036	30 513	25 837	21 877	17 769
Estimations faites en 1975	36 784	30 251	25 996	22 074	17 994

Reprenant les informations annuelles de la Mutualité Sociale Agricole, j'ai voulu cette année, vérifier ces résultats. Je n'ai pas eu à les modifier.

La tendance ainsi dégagée me semble donc crédible. Cependant, à terme, des phénomènes importants peuvent l'infléchir notamment dans le cadre d'une politique volontariste d'installations de fils d'agriculteurs ou de migrations interprofessionnelles.

Jusqu'à présent, comme l'a dit tout à l'heure Mr. JEGOUZO, le recrutement de chefs d'exploitations hors du milieu agricole est resté marginal, et les organisations professionnelles n'ont envisagé pour l'heure qu'une politique volontariste d'installation de fils d'agriculteurs. Le chiffre retenu pour la Bretagne serait de conduire, dès 1976, à permettre 2 000 installations (soit 500 pour le Finistère) alors que le nombre d'installations en Bretagne se situe actuellement entre 1 200 et 1 600 par an.

Qu'en serait-il alors de l'effectif total ? Mes calculs conduits à l'aide de cette hypothèse de 2 000 installations, dès l'année prochaine en Bretagne ont abouti aux résultats suivants. Pour avoir une idée pour le Finistère, il suffira en gros de diviser ces chiffres par 4.

	1974.....	110 000
Bretagne	1976.....	102 500
Chefs d'exploitation	1980.....	91 500
(chiffres arrondis)	1985.....	79 500
	1990.....	69 500

Soit : 17 300 pour le Finistère en 1990 et 30 Ha par exploitant.

Alors que l'hypothèse précédente prolongeant la tendance actuelle, on obtenait 62 000 exploitations pour la Bretagne.

Soit: 15 500 pour le Finistère avec 32 Ha par exploitant.

Force est donc de constater que cette hypothèse, tout en ralentissant légèrement la diminution du nombre de chefs d'exploitations, ne va pas contrarier notablement la tendance, mais, par contre, qu'elle peut rajeunir cette population et c'est, sans doute, quelque chose d'important pour l'horizon 2 000, c'est-à-dire pour les prochaines générations.

A coup sûr, une telle politique aura pour effet de modifier la structure par âge de la population des chefs d'exploitations, de rajeunir la pyramide des âges. J'ai calculé que le nombre de chefs d'exploitations de moins de 40 ans représenterait alors 34 % de l'effectif total en 1990 contre 17 % aujourd'hui. C'est un changement important mais qui nécessitera beaucoup de temps pour se manifester et à condition toutefois que la mise en oeuvre de cette politique soit possible dès l'année prochaine.

En effet, on doit retenir de tout cela que l'âge est une variable conservatrice et que les hypothèses faites sur les jeunes générations sont lentes à faire sentir leurs effets.

Pour prévenir un effondrement du nombre de chefs d'exploitations, on voit donc qu'il faut agir maintenant sans différer à nouveau les décisions qui auraient dû être prises depuis plusieurs années comme l'avait demandé en 1972 la Chambre Régionale d'Agriculture.

Mais, cette exigence nous renvoie alors à une autre question. Les enfants d'agriculteurs sont-ils encore assez nombreux dans les années 1980 pour permettre la réalisation de cette hypothèse de 2000 installations ?

Nos prévisions ne sont-elles pas trop optimistes lorsque l'on considère les possibilités de recrutement ?

Je vais laisser le soin à Mr JEGOUZO de resituer le problème.

3 - SUITE DE L'EXPOSE DE M. JEGOUZO

Voilà deux séries de calculs.

A mon avis, les conclusions vont dans le même sens car dans l'un et l'autre cas ce sont des prévisions alarmistes.

Elles montrent, en effet, que d'ici 20 à 30 ans, il y aura une diminution considérable à la fois du nombre de chefs d'exploitation et du nombre d'actifs agricoles masculins. Avec cette nuance, cependant que les prévisions de Mr AUDROING sont moins pessimistes que les premières prévisions C'est peut être difficile à comprendre car les dates retenues pour les prévisions ne sont pas les mêmes : l'an 2 000 dans le 1er cas... 1990, dans le second... Mais il faut savoir par ailleurs que des événements très importants vont se produire entre 1990 et l'an 2 000... L'effondrement de la petite et moyenne agriculture, si effondrement il y a, ne se produira pas dans 10 ans ou 15 ans. Vers 1985, la diminution sera déjà importante mais pas catastrophique... Mais c'est après et surtout à partir de 1990 que les choses vont se précipiter... et on s'en rend compte en comparant les deux prévisions qui vous ont été présentées. Les chiffres de ces deux prévisions se rejoignant vers 1990... par ailleurs, la première prévision laisse entrevoir une dégringolade entre 1990 et l'an 2 000.

On peut discuter de la valeur de ces calculs, ce ne sont pas des certitudes. Et, il faudra les actualiser quand les résultats du recensement général de la population seront connus. Mais en tout état de cause, compte tenu de la structure d'âge de la population agricole, certains mouvements sont inéluctables. Aussi, ces prévisions, même si elles sont contestables ont le grand intérêt de faire prendre conscience du risque relativement proche (c'est une perspective de 20 à 25 ans) de la disparition de la petite et moyenne agriculture... Et, ceci n'est pas un phénomène propre au Finistère et à la Bretagne... On le retrouve dans la plupart des Régions Françaises et au niveau européen (Ex : au Danemark, on prévoit en l'an 2000 des exploitations de 60 à 70 Ha).

2ème partie : L'Effondrement de la base de recrutement de la population agricole

Comment a-t-on pu en arriver à une telle situation ? C'est la question que l'on se pose immédiatement. La réponse c'est qu'il y a eu au cours des 20 dernières années, un effondrement de la base du recrutement dans la population du monde agricole... L'effondrement de la population agricole proprement dit, c'est peut-être pour 20 à 25 ans.... mais l'effondrement de la base de recrutement de cette population n'est pas dans le futur, il est dans le passé, il s'est déjà effectué... et ceci constitue la deuxième partie de notre exposé.

Pour bien comprendre le problème, il faut encore faire un rapide retour vers le passé.

Pendant longtemps, et spécialement jusque vers 1950, le renouvellement de la population employée dans l'agriculture a été caractérisé par deux faits principaux :

- le potentiel de recrutement était élevé, les naissances étant nettement supérieures aux décès en milieu agricole,

- La majorité (plus de la moitié) des enfants nés à la campagne devenaient et restaient paysans.

La population active agricole baissait mais à un rythme relativement lent ; le taux de renouvellement des exploitants était élevé.

La situation est devenue différente depuis les années 1950.

- d'une part, en raison de la chute des naissances en milieu agricole,
- d'autre part, en raison de la chute des mariages.

Il y a eu d'abord une chute considérable des naissances en milieu agricole. Dans le Finistère, le nombre d'enfants légitimes nés vivants de parents agriculteurs exploitants était de 2 692 en 1956 (on n'a pas de données pour les années antérieures) 2 651 en 1957 ; il n'est plus que de 901 en 1972 et 872 en 1973. Les naissances de 1972 - 1973 ne représentent qu'environ le 1/3 de celles de 1956 - 1957. C'est une chute considérable et continue. D'années en années, il y a de moins en moins d'enfants à naître dans les campagnes. Il ne s'agit pas d'une situation propre au Finistère, la tendance est la même en Bretagne et aussi dans l'ensemble de la France. Et la chute ne s'arrête pas. Jusqu'où va-t-on aller ? Le niveau se stabilisera-t-il à 700, 500 ou 200 ?

Si on prolongeait la tendance des années passées, mais c'est un peu absurde, d'ici 15 ans, il n'y aurait plus aucun enfant à naître dans la population agricole finistérienne.

Les conséquences de la diminution passée des naissances sont très importantes du point de vue du renouvellement futur de la population active agricole. Il faut insister sur deux faits essentiels :

- a) Comme une grande partie, sinon une très forte majorité, des jeunes qui vont devenir exploitants entre 1975 et l'an 2000 seront "vraisemblablement" nés à la terre, le nombre de fils d'agriculteurs nés entre 1950 et 1975 contribue à définir le potentiel maximum de recrutement de l'agriculture au cours des 25 prochaines années. Par exemple, la plupart de ceux qui vont s'installer sur une exploitation entre 1980 et 1990 sont nés entre 1955 et 1965, si l'on prend comme moyenne d'âge d'installation 25 ans. Dans ces générations, il ne faut pas compter sur un effectif annuel moyen de plus de 1 100 fils d'agriculteurs (mortalité déduite) pour le Finistère. Si l'on se fixe comme objectif de garder à la terre la moitié d'entre eux, cela fait 550 en moyenne chaque année... Mais peut-on tenir à la terre la moitié des fils nés dans les familles agricoles.
- b) Si on juge qu'il faut ralentir la chute de la population active agricole, c'est dès maintenant qu'il faut agir. Il ne faut pas attendre que la source de recrutement se tarisse. Illustrons ceci par deux exemples :

1er exemple : Si le potentiel annuel maximum de recrutement de nouveaux paysans parmi les garçons nés à la terre est de 1 100 pour les années 1980 - 1990, il n'est plus que d'environ 550 entre 1990 et l'an 2000 ; et si on arrive à retenir la moitié de ces jeunes à la terre, ceci fait 225 seulement par an.

2è exemple : Le potentiel annuel de recrutement est, déjà maintenant, inférieur à 1 100 pour la période 1980 - 1990, car une partie des jeunes nés de 1955 à 1965 ont déjà quitté l'agriculture. Si l'on veut retenir 550 d'entre eux à la terre, il faut s'en occuper avant qu'un trop grand nombre d'entre eux ne soient partis ; car il n'est pas commode d'obtenir des retours à la terre.

- Concluons ce point : Le risque d'effondrement de la petite et moyenne agriculture n'est qu'une perspective de l'an 2000. Mais si on veut l'éviter, c'est en 1975 qu'il faut agir. Dans dix ans, il sera peut-être trop tard.

Les causes de la chute des naissances

Ayant appelé votre attention sur l'ampleur de la diminution des naissances en milieu agricole et sur les conséquences de cette chute pour l'avenir de l'agriculture finistérienne, il reste à chercher pourquoi il y a eu une telle chute des naissances en milieu agricole.

S'il y a de moins en moins d'enfants à la campagne c'est parce que :

- d'une part, il y a de moins en moins de familles en âge d'avoir des enfants,
- et d'autre part, dans chacune de ces familles, la fécondité a baissé (chaque nouveau couple a de moins en moins d'enfants).

La première cause est la plus importante : il y a de moins en moins de mariages d'agriculteurs. En 1953, il y avait eu 905 mariages d'agriculteurs exploitants dans le Finistère, en 1973, (génération pleine) le nombre n'est que de 229, soit environ 4 fois moins. Pourquoi une telle diminution des mariages d'agriculteurs ? Vous connaissez la réponse : les jeunes en sont venus à se détourner massivement de l'agriculture. "Massivement" : en effet, selon une enquête faite en 1971 sur 100 enfants nés entre 1945 et 1955 dans les familles agricoles, 20 seulement resteraient définitivement à la terre, soit : 1 sur 5 - (Cesont ces générations qui s'installent actuellement).

Le taux d'exode pour ces générations seraient donc de 80 % environ. Tout à l'heure, nous avons vu combien de jeunes resteraient à la terre entre 1980 et l'an 2000, si l'exode était de 50 % ; il en resterait dans cette hypothèse :

- 550 par an de 1980 à 1990,
- 225 par an de 1990 à l'an 2000.

Pour retenir 50 %, il faudra donc ralentir très fortement l'exode agricole.

L'enquête a aussi montré que l'exode agricole est encore plus important chez les filles que chez les garçons bien qu'il soit déjà considérable chez ceux-ci. Si le nombre de mariage d'agriculteurs exploitants a été 4 fois moindre en 1973 qu'en 1963, c'est non seulement parce que le nombre de garçons, candidats au métier d'agriculteurs est devenu faible, c'est aussi parce qu'un certain nombre de garçons qui voulaient être agriculteurs n'ont pas pu se marier. Après 1945 - 1950, le célibat des garçons, célibat prolongé ou définitif, est devenu beaucoup plus fréquent en agriculture que dans les autres milieux sociaux. Le phénomène semble suffisamment connu pour qu'il n'y ait pas lieu de développer davantage ce point pour le moment.

Notre enquête de 1971 a enfin montré que si l'exode agricole existe dans toutes les catégories de surface, il est d'autant plus important que la dimension de l'exploitation des parents est plus faible. Le taux de célibat masculin est d'ailleurs lui aussi d'autant plus élevé que la taille de l'exploitation est plus faible. S'il y a des prévisions alarmistes sur l'avenir, c'est bien parce que les jeunes ne veulent plus de la "petite" et "moyenne" agriculture (ou n'en ont plus voulu jusqu'à une date récente).

CONCLUSION

La diminution des mariages d'agriculteurs, la chute des naissances dans les campagnes obligent à s'interroger sur le destin de la petite et moyenne agriculture. Il y a trois principales questions à se poser.

- 1 - Quelle est la marge d'action ? Est-ce que l'on ne va pas de toute façon vers une population agricole très réduite. Vers les années 2000 - quel effectif supplémentaire d'agriculteurs pourrait-on obtenir en appliquant une politique appropriée, plutôt qu'en laissant les tendances passées se prolonger ? Est-il temps encore d'agir ou n'est-ce pas déjà en partie trop tard ?
- 2 - Y a-t-il ou non (on ne le sait pas très bien) de plus en plus de jeunes à vouloir s'installer à la terre ? (Des jeunes nés à la terre, des jeunes qui ont quitté l'agriculture, des jeunes nés à la ville).

Des perspectives nouvelles existent peut-être du fait de la crise de la Société Industrielle : crise à la fois économique et culturelle. On refuse de plus en plus l'usine, la ville (au moins au plan des principes). On veut de plus en plus vivre là où on est né, il y a un réveil des ethnies. S'y ajoute par ailleurs, le mouvement de dévalorisation sociale des diplômés.

Enfin, il y aura après 1980 (pas avant) des sorties annuelles importantes d'agriculteurs âgés, et, de ce fait, il y aura une offre plus importante de terres, davantage de terre disponible.

Avant 1980, il y aura peu d'offres de terres, ou de terres libérées. Car les générations prenant leur retraite entre 1975 et 1980 sont des générations nées pendant la guerre 14-18, donc des générations crâuses.

Après 1980, par contre, vont prendre leur retraite, entre 1980 et 1990, les générations fortes d'après la guerre 14-18 (générations nées entre 1918 et environ 1930) et à ce moment l'offre de terres disponibles sera plus importante.

Il y a toujours deux choses à considérer dans les perspectives de renouvellement des exploitations.

- d'une part, le nombre d'entrants potentiels et le nombre de sortants,
- et d'autre part l'offre de terre et la demande de terre.

- 3 - Les agriculteurs actuellement en place (ceux qui sont sur des petites exploitations, ceux qui sont sur des exploitations plus grandes) sont-ils prêts à admettre que les terres qui vont devenir disponibles au cours des prochaines années seront attribuées par priorité aux jeunes qui cherchent à s'installer (et cela quelle que soit leur origine sociale), si on estime qu'il faut faire quelque chose.

I.N.R.A. - STATION D'ECONOMIE RURALE DE RENNES
 Finistère : Naissances et Mariages en agriculture

Population des agriculteurs exploitants
 (C E X + A F)

Population des salariés agricoles

	<u>Naissances</u>	<u>Mariages</u>	<u>Naissances</u>	<u>Mariages</u>
1953		905		276
1956	2 692		616	
1957	2 651		559	
1958	2 500		497	
1959	2 566		454	
1960	2 481		406	
1961	2 357		467	
1962	2 211		469	
1963	2 210		349	
1964	2 035		369	
1965	1 840		255	
1966	1 690		236	
1967	1 544	350	173	47
1968	1 356	345	160	29
1969	1 237	304	130	47
1970	1 115	228	162	43
1971	1 022	246	121	40
1972	901	269	106	45
1973	872	229	84	37

Source : I.N.S.E.E. - Statistiques d'état-civil.

Pour les naissances, il s'agit des enfants légitimes nés vivants.

R E M A R Q U E S

Mr AUDROING

Je voudrais apporter un complément concernant l'école. On a avancé des chiffres ce matin sur la baisse du recrutement des chefs d'exploitation... Il est encore plus intéressant peut-être de se référer à l'évaluation du nombre d'aides familiaux masculins mineurs (moins de 21 ans) ; on en comptait :

- en 1965 : 21 000 pour la Bretagne (environ 5 000 pour le Finistère),
- en 1974 : 6 000 seulement pour la Bretagne.

Il faut voir que jusqu'en 1965 environ, la plupart des jeunes qui s'installaient, sortaient non de l'enseignement agricole, mais de l'enseignement général, beaucoup restaient à la maison à partir de 14 ans.

A partir de 1971, il ne peut plus y avoir de jeunes de moins de 16 ans comme aides familiaux. Par ailleurs, on a supprimé dans l'enseignement général, une autre filière qui orientait vers l'agriculture : les classes professionnelles et les classes pratiques. C'était un des moyens privilégiés pour devenir agriculteurs. De plus, depuis 1962 et surtout 1965 est venu s'ajouter la politique de mutations professionnelles pour essayer de récupérer les fermiers qui voulaient encore aller vers l'agriculture.

La base de recrutement se réduit encore plus que lorsque l'on raisonne sur les aides familiaux majeurs (masculins).

A terme, et même déjà maintenant les seuls qui voudront s'installer à la terre ne pourront venir que de l'enseignement agricole... C'est une bonne chose dans la mesure où l'enseignement apporte une qualification aux futurs exploitants. Mais pour l'instant l'enseignement agricole est un moyen pour permettre à certains jeunes de sortir de l'agriculture. Ainsi, par exemple, il n'y a que très peu de bacheliers sortant de l'enseignement agricole qui s'installent comme exploitants. C'est un moyen d'avoir le BAC sans être obligé d'aller dans l'enseignement général. L'ensemble de l'appareil de formation, malgré ce que veulent ses fondateurs, garde toujours cette finalité de faire sortir les jeunes de l'agriculture.

Mr JEGOUZO

On constate qu'il y a de plus en plus de filles exerçant un métier non agricole (filles nées en ville ou dans des catégories sociales non agricoles ; d'autres sont filles d'agriculteurs et reviennent à la terre) qui épousent des agriculteurs. J'ai les chiffres pour la France entière, mais pas pour le Finistère.

Mr...

Dans les écoles et les Centres d'orientation, on a toujours tendance à rejeter le métier d'agriculteur. Il faudrait pourvoir renverser la vapeur.

N'en soyez pas étonné, puisque on a dit, pendant 15 ans, qu'il y avait trop de paysans en France...

Mr Le jeune a-t-il encore sa place dans la petite agriculture ? Quel est l'avenir de cette petite agriculture ?

Quand je dis petite et moyenne agriculture, il s'agit bien sûr de petite et moyenne surface.

2ème remarque : A partir du moment où il n'y a que 500 000 Ha de terre dans le département (et ces 500 000 diminuent) si vous voulez 25 000 exploitations dans le département (pour maintenir l'emploi agricole et les emplois liés à l'agriculture) ceci implique qu'il y ait des exploitations de petite et moyenne surface. Reste à savoir quel revenu on peut obtenir de ces exploitations. Peut-être pas autant qu'en dehors de l'agriculture.... mais est-ce le seul objectif... il y a aussi la qualité de la vie...

Je sais qu'il y a eu une très grande misère dans la campagne ; mais je veux contester l'idée suivante " les agriculteurs doivent être exactement comme les autres hommes et en particulier doivent-ils absolument imiter les gens des villes". Je crois que ce sur quoi il faut se battre c'est sur le droit à la différence étant donné que ce qui peut sembler essentiel c'est une certaine qualité de l'existence. Je conteste l'objectif qui consiste à dire "Il faut absolument arriver à un revenu de parité".

QUE FAIRE POUR ASSURER LE RENOUELEMENT DE LA POPULATION AGRICOLE ?

D'après vos interventions, il semblerait qu'il y aurait des candidats... Mais pas assez de terre. Alors que faire ?

La profession dit "il nous faudrait 500 nouveaux agriculteurs par an" (c'est un objectif) en vue d'assurer un effectif minimum en l'an 2000.

Comme une population d'exploitants agricoles comprend environ 40 générations : 40×500 exploitants par génération (par an) = 20 000 exploitants.

Si votre territoire agricole est de 500 000 ha, la surface disponible par exploitation est de 25 Ha environ.

Si tels sont les objectifs que nous nous fixons :

- 500 installations par an,

20 000 exploitations en l'an 2000, ceci implique que les exploitations aient que 25 ha en moyenne (certaines pourront être plus petites en culture très intensive ou hors sol, et d'autres plus importantes). Cela implique aussi de lutter contre les inégalités dans la mesure où l'on veut fournir un emploi aux jeunes, étant donné que par ailleurs l'industrie n'est pas capable de fournir cet emploi surplace. Mais quel moyen utiliser pour cela... Ce matin vous avez dit par exemple : attribuer par priorité aux jeunes les terres disponibles... Ce qui implique de revoir le rôle de toutes les institutions qui interviennent à ce sujet dans le milieu agricole (S.B.A.F.E.R. etc...) et leurs moyens d'intervention :

- IVD, législation anticumul,
- Primes spéciales, telles que primes à la vache, qui se justifient dans la mesure où l'on veut sauver l'agriculture dans certaines régions pour y assurer un peuplement minimum - (on le fait bien en Suisse). A ce moment, c'est une politique de peuplement.
- Accroissement de l'impôt sur le revenu, préconisé par certains pour décourager les gens de s'agrandir.
- Impôts sur le capital ?? Est-ce un moyen pour empêcher le prix de la terre d'augmenter?

INTERVENTIONS

J. MIOSSEC

Je remercie Mr JEGOUZO de son exposé et avant de passer la parole à Mr. P. BELLEC, il serait intéressant que ceux qui ne sont pas d'accord sur les faits ou sur l'évolution qui vous a été présentée, posent maintenant leurs questions.

Une analyse doit en effet partir des faits. Si ces faits ne sont pas admis par certains d'entre vous, il importe de le savoir pour que l'on puisse vous apporter des précisions complémentaires.

Mr LE SAUX, Professeur au Nivot

A l'école du Nivot, où l'origine des élèves est assez représentative de la population rurale du Finistère, l'origine des élèves est la suivante par arrondissement :

Quimper.....	56 élèves
Chateaulin.....	51 élèves
Brest.....	79 élèves
Morlaix.....	72 élèves.

258 élèves.

- Le nombre des enfants élevés par les 258 familles ayant des enfants au Nivot est de 979.

- La moyenne est de 3.80 enfant par famille.

- Le nombre de familles de 5 enfants et plus est de 76.

- Origine des enfants par catégorie sociale :

. Professions libérales, cadres.....	5 %
. Commerçants, artisans.....	
. Ouvriers.....	2.5 %
. Agriculteurs.....	92.5 %

- Surfaces exploitées par famille :

0 à 5 Ha (Zone légumière).....	4 exploitations,
5 à 10 Ha " "	11 "
10 à 20 Ha " "	106 "
20 à 30 Ha " "	79 "
30 à 40 Ha " "	22 "
40 à 50 Ha " "	6 "
50 à 60 Ha " "	4 "

J. Miossec

Sur le plan régional, nous avons lancé un cri d'alarme, car les chiffres nous donnaient globalement 25 000 agriculteurs au maximum en l'an 2 000 en Bretagne. Mais, nous n'avons pas pu descendre au niveau des petites régions.

Le travail doit être poursuivi après cette journée par chacune des organisations concernées, pour essayer de voir sur quels points on peut porter l'action. Le problème aujourd'hui était d'alerter les organisations, les responsables professionnels.

J. Le Bras

Quel type d'exploitation veut on avoir vers 1990 ? Est-ce une exploitation

à un seul homme avec un certain nombre de services gravitant autour ? ou est-ce l'exploitation que l'on a connue dans les années passées et qui emploiera plus de personnes du fait que les services seront assurés par l'exploitation elle-même ?

J. Miossec

Cette interrogation interviendra encore au cours de la journée ; et il faudra en tenir compte...

Un professeur au Collège agricole de Chateaulin

En 1968, les élèves du Collège Agricole, presque tous du Finistère, étaient originaires de familles de 3 à 4 enfants. En 1975, ce chiffre est tombé au-dessous de 3 ; autrement dit entre 2 et 3 enfants. Mais nos élèves ne sont pas uniquement d'origine agricole et finistéenne.

Le ROLE de l'AGRICULTURE dans le DEVELOPPEMENT REGIONAL

Les CONSEQUENCES d'une NOUVELLE REDUCTION IMPORTANTE de la POPULATION AGRICOLE

Par P. BELLEC

L'agriculture voit son rôle réduit le plus souvent à l'activité de production. Suivant cette façon de voir, la réalité économique ne serait faite que d'une collection d'activités dont chacune existe par et pour elle-même. Ce type de raisonnement sous-tend la plupart des analyses et des rapports qui nous sont livrés et trop souvent il inspire la politique économique. Dans ces conditions l'on comprendra que l'agriculture dans la société industrielle soit traitée comme une activité productrice d'objets alimentaires, oubliant par là qu'elle remplit une fonction fondamentale : nourrir les hommes. L'on comprendra ainsi que soient oubliés les fondements de la vie économique et ses mécanismes, l'existence d'activités motrices et d'activités induites et que soient allègrement confondus causes et effets.

La résultante en est un comportement et des pratiques, pour ne pas dire une politique, qui conduisent à agir comme si l'agriculture était par nature pérenne et donc sans contraintes d'espaces et d'hommes et comme si les activités liées à l'agriculture pouvaient continuer à fonctionner en l'absence des conditions mêmes de leur existence.

Dans la logique de cette conception, le capital est présenté comme le facteur dominant dont dépend la croissance, tout le reste lui étant subordonné. Comme si le capital technique n'était pas lui-même le produit du travail des hommes, comme si le capital technique pouvait valoriser le milieu sans le travail des hommes. Ce qui s'est passé dans certaines régions de la France développée, qui ont été désertifiées, et ce que nous observons dans la Bretagne Centrale suffit à nous montrer qu'il n'est de milieu vivant que moyennant un potentiel de population conséquente, une occupation suffisamment dense du territoire.

Il peut être tentant, à partir d'appréciations globales ou locales d'estimer ou de penser que l'on n'est pas concerné par ce qui s'est produit dans d'autres régions alors même que les bases de la reproduction de la population sont en pleine phase de dégradation. C'est là précisément tout le sens de l'exposé que nous a fait Monsieur JEGOUZO qui nous a montré en quoi il y avait effondrement de la base de recrutement de la population agricole et que ce faisant, le Finistère n'était pas à l'abri d'un phénomène de désertification de l'espace agricole.

Pour une région comme le Finistère, tout ceci prend une signification particulière parce que l'agriculture, à travers l'activité de production et l'ensemble des effets qu'elle détermine tant à l'amont qu'à l'aval, constitue l'un des fondements essentiels de l'économie départementale. L'objet du présent exposé sera précisément de montrer à travers un large panorama le rôle de l'agriculture dans l'économie départementale en faisant apparaître, d'une part la fonction de production et, d'autre part, le réseau d'activités déterminées par l'agriculture. Dans une troisième partie, nous serons amenés à nous interroger sur les conséquences pour l'économie régionale d'une nouvelle réduction importante de la population agricole.



I - Le ROLE de L'AGRICULTURE dans le DEVELOPPEMENT GLOBAL



Pour caractériser le rôle de l'agriculture dans le développement global, nous distinguerons d'une part la fonction de production, autrement dit l'activité de production, et, d'autre part, l'ensemble des effets exercés par l'agriculture tant à l'amont qu'à l'aval.

1 - La fonction de production de l'agriculture finistérienne

La fonction de production de l'agriculture du Finistère sera illustrée à partir de quelques données chiffrées qui retraceront sur une période de 20 ans le mouvement de la population, des exploitations et des productions. Quelques indicateurs financiers (Produit Brut, Valeur Ajoutée) pour la période récente compléteront le tableau.

A₁ - La population agricole

Au recensement de 1954, la population agricole du Finistère s'établissait à 244.688 personnes, soit 33,6 % de la population totale.

En 1968, ce sont 182.964 personnes qui sont comptabilisées en population agricole, soit 23,8 % de la population totale.

Au 1er janvier 1974, suivant nos estimations, la population agricole s'établirait autour de 150.000 - 156.000 personnes, soit moins de 20 % de la population totale.

La population active agricole a de même connu une régression de ses effectifs mais dans une proportion bien plus grande que celle qui caractérisait la population agricole. Au recensement de 1954, la population active agricole s'établissait à 151.308 personnes. En 1968, on en comptait 87.729 et en 1974, suivant nos estimations, le Finistère comptait 70.500 actifs agricoles. En vingt ans, la population active agricole a ainsi baissé de plus de 50 %.

A₂ - Les exploitations agricoles

De 1955 à 1970 - 1971 dates extrêmes de recensements agricoles, le nombre d'exploitations agricoles du Finistère a été réduit de 23,6 %, passant de 49.202 à 37.503. En 1974, suivant nos évaluations, le département comptait 34.800 exploitations. Il sera noté que sur les 37.501 chefs d'exploitations recensés au Recensement Général de l'Agriculture en 1970-1971, il y en avait 11.792 dont l'activité ne s'exerçait qu'à temps partiel sur l'exploitation (31,4 %), cette situation se manifestant pour l'essentiel au niveau des exploitations de moins de 10 ha.

L'ensemble de ce mouvement a été accompagné tout naturellement d'une évolution au plan des structures d'exploitation agricole. La superficie agricole utile moyenne est ainsi passée de 10,9 ha en 1963 à 14,2 ha en 1970-1971. Cet indicateur, bien que largement insuffisant pour appréhender la réalité agricole d'un département comme le Finistère parce qu'il recouvre des situations aussi différentes que la polyculture-élevage, les productions hors-sol, les cultures légumières et maraîchères et l'exercice à titre secondaire de l'activité agricole, demeure toutefois intéressant en ce sens qu'il exprime la dimension d'une évolution.

Au terme de cette rapide présentation de l'évolution enregistrée tant au plan de la population agricole que des exploitations agricoles, nous en arrivons au mouvement des productions.

A₃ - Les productions agricoles

Face à la contraction importante de la population agricole et des exploitations agricoles, nous assistons à une expansion remarquable des productions liées à la mécanisation et, d'une façon plus générale, à ce qu'il est convenu d'appeler l'industrialisation de l'agriculture. Quelques chiffres particulièrement significatifs pour les productions végétales :

	1950	1974
- Artichauts	13.500 tonnes	81.000 tonnes
- Choux-fleurs	66.000 "	230.000 "
- Haricots verts	12.000 "	42.900 "
- Pois	17.500 "	28.700 "

Au plan des productions végétales, la seule zone d'ombre est constituée par la production de pommes de terre laquelle est en régression sensible depuis une vingtaine d'années. Rien ne permet pour autant de conclure au caractère inéluctable de la régression.

Pour les productions animales :

	1950	1974
Viande bovine (gros bovins)	11.345 t.	55.000 t.
Viande porcine	29.100 t.	152.500 t.
Lait (hl)	3.549.000 hl	9.650.000 hl
Poulets de chair	36.500 t.	55.800 t.
	(1965)	

Plutôt que de nous encombrer la mémoire de chiffres et de %, retenons qu'en une vingtaine d'années les productions légumières (pommes de terre exclues) ont vu leur tonnage multiplié par 4 tandis que pour les productions animales les tonnages de viande produits passaient de moins de 80.000 tonnes à près de 300.000 tonnes.

Ces résultats présentés de façon brutale suffisent à exprimer la façon dont l'agriculture finistérienne a assuré la fonction de production.

L'évolution du revenu des agriculteurs du Finistère ne s'est pas pour autant faite à la dimension des responsabilités prises pour assumer la fonction de production et il y a là un élément particulièrement éclairant au niveau de l'explication du processus de contraction des actifs agricoles et des exploitations. Regardons rapidement maintenant pour la période récente comment ont évolué les grandes données financières de l'agriculture finistérienne.

A₄ - La Production Agricole Finale et la Valeur Ajoutée

- La production agricole finale

De 1969 à 1974, la production agricole finale du Finistère, autrement dit les recettes de l'agriculture finistérienne, est passée de 165,5 milliards d'anciens francs à 301,3 milliards d'anciens francs, soit un accroissement de 82 % en 5 ans ou encore, en moyenne par an, un accroissement de 16,4 %.

Mais, comme chacun sait, le chiffre d'affaires n'est pas le revenu. Une indication sur l'évolution du revenu nous est fournie par le critère de la valeur ajoutée, la valeur ajoutée étant la différence entre les recettes de l'agriculture et les dépenses courantes faites dans l'année pour faire tourner les exploitations.

- La valeur ajoutée

De 1969 à 1974, la valeur ajoutée agricole du Finistère est passée de 105,9 milliards de francs à 120,8 milliards de francs, soit une augmentation de 14 % en 5 ans. Si pour tenir compte du caractère exceptionnel de l'année 1974 en raison de la forte chute des prix à la production, nous ne considérons que la période 1969 - 1973, il en ressort que la valeur ajoutée a progressé de 31 % en 4 ans, soit en moyenne annuelle 7,7 %. Nous sommes toujours loin des augmentations enregistrées au niveau des recettes, ce qui veut dire en clair que les dépenses courantes de l'agriculture ne cessent de se gonfler très fortement avec comme corollaire une contraction de la part qui reste à l'agriculture. On en tire les conclusions quant à l'évolution du revenu agricole et on ne peut manquer de rapprocher ceci du processus de contraction du nombre d'actifs agricoles et des exploitations agricoles.

Au terme de cette présentation de la fonction de production, nous allons maintenant nous attacher aux effets que détermine l'agriculture tant à l'amont qu'à l'aval.

2 - Les EFFETS d'ECONOMIE REGIONALE de l'AGRICULTURE FINISTERIENNE

L'agriculture finistérienne n'a pas seulement de l'importance comme activité de production mais aussi par l'ensemble des effets qu'elle détermine tant à l'amont qu'à l'aval. Ces effets sont nombreux et nous pouvons ainsi distinguer :

- Les effets par la valeur ajoutée.
- Les effets par la demande (consommations intermédiaires, investissements).
- Les effets par l'agro-alimentaire.
- Les effets sur l'emploi.

Nous nous limiterons en fait à la présentation des effets sur l'emploi afin de ne pas alourdir ni compliquer l'exposé.

- Les effets de l'agriculture sur l'emploi (emploi indirect)

L'agriculture crée une demande importante dans plusieurs secteurs, détermine de nombreux emplois dans le para-agricole, suscite de nombreuses activités de service liées à la production, induit des "commerces agricoles" et joue un rôle moteur par les I.A.A. Cet ensemble représente une masse d'emplois imposante au niveau de l'économie du Finistère que nous allons maintenant passer en revue.

- Le Bâtiment

L'activité de l'industrie du Bâtiment dans une région comme le Finistère dépend largement de l'agriculture. Les effectifs qui correspondent à la seule construction de bâtiments agricoles peuvent être chiffrés à 2.500 si nous nous référons aux investissements (redressés) en bâtiments d'élevage que nous fournit la Cellule Economique de Bretagne et à leur importance dans l'ensemble des investissements réalisés en Bâtiments et Travaux Publics. Certes, les agriculteurs par la construction de maisons d'habitation déterminent également pour partie l'emploi dans le bâtiment, mais il s'agit là d'une demande de biens de consommation qui ne saurait être confondue avec la précédente (biens d'investissement). L'important, c'est de faire apparaître que ce sont les activités créatrices de richesse qui lancent la machine économique.

- Les industries agricoles et alimentaires

Les industries agricoles et alimentaires sont inscrites depuis longtemps dans le paysage économique finistérien et cette présence paraît bien naturelle dans une région d'agriculture et de pêche. En fait, et c'est vrai même si la distinction au niveau de ce qui est cause et conséquence n'est pas clairement perçue, avec les I.A.A. nous sommes en présence d'activités qui ont été promues par l'agriculture et par la pêche et qui recouvrent un nombre important d'emplois. Pour l'année 1973, et après référence tant aux séries statistiques de l'A.S.S.E.D.I.C. qu'aux résultats de l'exploitation publiés par l'I.N.S.E.E. et au fichier des Etablissements Industriels des déclarations annuelles de salaires, il ressort que la population active des I.A.A. (boulangeries et pâtisseries exclues) dans le Finistère peut être évalué à 11.200.

- 22 -

Ce chiffre n'exprime toutefois qu'une partie de la réalité, car, d'une part il n'inclut pas les effectifs des coopératives employées dans les I.A.A. et, d'autre part, pour des raisons de nomenclature, tout au moins jusqu'en 1974, la population active travaillant dans les abattoirs n'était pas classée dans les I.A.A. En prenant appui d'une part sur le fichier des établissements commerciaux, et, d'autre part sur les résultats d'enquête, la population active au niveau des abattoirs peut être estimée à 800 personnes en 1973. La main-d'oeuvre des coopératives affectée aux I.A.A. sera quant à elle repérée indirectement parmi les effectifs du para-agricole. Au total, les effectifs employés dans les I.A.A. (boulangeries, pâtisseries exclues) et hormis le secteur coopératif, se situeraient dans le Finistère en 1973 autour de 12.000.

- Le secteur para-agricole

Le secteur para-agricole occupe dans le Finistère une place qui est en relation avec celle de l'agriculture. Il comptait en 1973 : 9.400 salariés permanents. Le pôle coopératif y est prédominant avec 4.900 salariés, suivi par les Caisses de Crédit Agricole Mutuel.

- Les commerces agricoles

Les commerces agricoles dont la fonction la plus courante est la vente en gros de produits agricoles, représentent un volume d'emplois conséquent en Bretagne. Leur repérage, tant à partir du fichier des Etablissements Commerciaux qu'à partir des résultats de l'exploitation des déclarations annuelles de salaires, permet de les évaluer autour de 2.800 en 1973. Ce chiffre ne donne pas pour autant la totalité des effectifs des "Commerces Agricoles" de gros, car il faut compter avec la difficulté de cerner une partie des emplois, en raison de l'existence de commerces polyvalents et des regroupements faits au plan des activités économiques. Ce chiffre de 2.800 est donc bien une donnée minimale.

- Les autres activités du complexe agricole

Des activités autres que celles qui viennent d'être examinées sont à prendre en compte au titre des effets de l'agriculture sur l'emploi régional. Il en va ainsi de l'Administration de l'Agriculture, de l'Enseignement Agricole et de la Recherche Agronomique qui emploie dans le Finistère près de 600 personnes. Les vétérinaires avec leur personnel comptent pour environ 300 actifs dans la région.

Plusieurs industries qui représentent des milliers d'emplois sont par ailleurs, soit dépendantes de l'agriculture, soit dépendantes de l'agro-alimentaire au plan départemental. En tout état de cause, il s'agit d'activités qui ont été promues par l'agriculture ou parfois par la pêche avec effet renforcé de l'agriculture dans ce dernier cas. Au chapitre de ces industries, nous retiendrons :

- l'industrie du machinisme et du matériel agricole : 500
- la fabrication de machines pour les industries alimentaires : 700
- l'industrie des engrais : 180
- l'industrie du bois (activité scierie) : 130
- la fabrication d'emballages métalliques : 1.200

- Synthèse des effets de l'agriculture sur l'emploi

L'ensemble des emplois liés à l'agriculture ou que l'agriculture a promu dans le Finistère peut être évalué à 25.000. Ces emplois se répartissent comme suit :

- Bât. et T.P.	2 500
- IAA (boulangeries, pâtisseries, conserveries/poissons exclus)	7 000
- Para-agricole	9 400
- Commerces Agricoles	2 800
- Autres Activités	2 800
	<hr/>
	24 500

Notre propos n'est pas ici d'engager une bataille sur les chiffres et nous retiendrons un nombre de 25 000 comme ordre de grandeur, mais bien d'illustrer un processus, de montrer les ressorts de la machine économique. Dans cette perspective la nature des emplois promus par l'agriculture mérite que l'on s'y arrête. Les uns sont industriels, cela ne fait aucun doute, quant aux autres, ils sont classés d'ordinaire dans ce qu'il est convenu d'appeler le tertiaire. En fait, ces derniers pour la plupart sont à ce point liés à la production qu'il est difficile de les en séparer. Cette remarque a son importance au niveau de la recherche menée sur l'impact économique de l'agriculture. Le processus productif au départ duquel se trouve l'agriculture dans le Finistère peut maintenant être caractérisé en termes d'emplois, par totalisation des actifs agricoles (= 70 000) (production) et des autres actifs liés indirectement à l'agriculture (25 000), soit environ 95 000 emplois au total en 1973-1974.

Un tel résultat ne concerne que le processus de production et à ce titre il se rapporte à des emplois créateurs de richesses et donc inducteurs. Il leur correspond en effet une masse d'emplois induits dans le domaine des commerces, des services, des administrations, du bâtiment, etc... Or, ces 95 000 emplois représentent déjà environ 30 % des emplois du département. A supposer que chacun de ces emplois en induise un autre, on en tire la conclusion. Plus modestement nous disons que l'agriculture finistérienne à travers l'activité de production, les autres activités du complexe agricole et les emplois indirects, détermine au minimum 50 % de l'emploi au plan départemental. Ceci suffit à illustrer que l'agriculture constitue bien l'un des fondements essentiels de l'économie régionale. Mais ce qui est vrai ainsi globalement, l'est encore plus dans l'espace rural puisqu'il n'a pratiquement comme support unique que l'agriculture et les activités qui lui sont liées, et ceci nous conduit maintenant à nous interroger sur les conséquences pour notre région d'une nouvelle réduction importante de la population agricole.



3 - Les conséquences d'une nouvelle réduction importante de la population agricole.

La signification globale des résultats qui viennent d'être présentés et que l'agriculture à travers l'activité de production et l'ensemble des effets qu'elle détermine tant à l'amont qu'à l'aval constitue l'un des piliers, sinon le pilier essentiel de l'économie de notre département. L'examen d'une carte du Finistère qui reproduit les évolutions démographiques dans le temps par canton nous montre par ailleurs une avancée inquiétante de période en période de la tâche noire sur la carte, tâche noire qui indique que les décès sont plus importants que les naissances et c'est là la résultante de l'enchaînement, contractions importantes des actifs agricoles — suppression d'activités et services ruraux — exode — vieillissement — non renouvellement de la population agricole.

A voir cette lèpre qui avance et au vu des données et de l'analyse que nous a faite Monsieur JEGOUSO, il y a tout lieu de se demander si ce que nous pouvons observer aujourd'hui ne préfigure pas ce qui pourrait être un phénomène généralisé d'ici à la fin du siècle avec les conséquences qui pourraient en résulter, conséquences d'ailleurs bien au-delà d'une transposition du connu dans ce qui pourrait être une situation de fin de siècle. Une construction menacée par l'effondrement devient toujours trop vite une construction ruinée si rien n'est fait et entre la ruine et la construction menacée, il y a une différence de nature. Le moment est venu de nous interroger sur les répercussions dans le Finistère d'une nouvelle réduction importante de la population agricole. Pour ce, nous nous interrogerons sur les conséquences au niveau de l'agriculture, au niveau du milieu rural et globalement au plan de l'emploi.

A - Les Conséquences au niveau de l'Agriculture

Les conséquences d'une nouvelle réduction importante de la population agricole d'ici la fin du siècle suivant la mécanique qui a fonctionné de 1950 à aujourd'hui, nous paraissent devoir être scindées en deux phases. Dans une première phase, une nouvelle contraction des actifs agricoles risque d'avoir pour conséquence ce qui pudiquement est appelé productivité, mais qui n'est en fait que nouvelle intensification du travail en agriculture. Ce qui s'est passé depuis une vingtaine d'années est à cet égard révélateur puisque on a :

- assisté à une augmentation importante de la quantité de travail fourni chaque jour et donc annuellement par les agriculteurs
- au maintien d'une situation de disparité par rapport aux autres secteurs d'activité économique et ceci en dépit d'une réduction rapide et accélérée du nombre d'agriculteurs
- dans le même temps on notera l'insécurité croissante de la condition d'agriculteur dans sa fonction de production.

Tout ceci demande à être largement médité dans une vision d'avenir d'autant plus que si l'on entend dire de plus en plus aujourd'hui que l'agriculteur ne peut plus être malade, n'a pas le droit d'être malade, qu'en sera-t-il demain globalement au terme d'une nouvelle amputation du nombre d'actifs agricoles ?.

N'oublions pas non plus, fait pourtant passé habituellement sous silence, que l'aide apportée à la production par toute une fraction de la population agricole, considérée comme inactive est en voie de disparition au terme de toute une période de mutation aux larges implications sociologiques. Ce faisant, le problème de l'emploi en agriculture risque d'être largement amplifié. Et puis en un temps où la question de la qualité de la vie est tellement à l'ordre du jour que dire d'une nouvelle intensification du travail en agriculture qui remettrait en cause les dimensions culturelles et familiales ?. Sur un plan strictement technique, une nouvelle contraction importante des actifs agricoles auraient pour corollaire une concentration accrue de l'appareil de production avec ce que cela implique de problèmes nouveaux de maîtrise liés à la taille en raison des risques accentués liés à la taille. Dépendance encore accrue de l'extérieur pour les approvisionnements.

Le problème de l'efficacité technique du gigantisme est de plus en plus posé aujourd'hui même et surtout par ceux qui hier encore, chercheurs, économistes ruraux étaient les tenants du gigantisme.

Par ailleurs, toujours dans cette première phase de l'évolution que nous ne daterons pas, le pouvoir économique des agriculteurs se trouverait à nouveau singulièrement affaibli tant il est vrai que l'effet de masse porte toujours.

Dans une seconde phase de l'évolution, disons de la mutation impliquée par la première, à travers l'effondrement de la base de recrutement de la population agricole, tout irait encore plus vite et il n'est pas interdit de s'interroger sur l'orientation vers un système extensif lié à la faible densité sur l'espace agricole. On en tire les conclusions quant à la façon dont la fonction de production serait assurée.

Mais l'agriculture, comme nous l'avons déjà noté ne se réduit pas à l'activité de production car elle détermine tout un ensemble d'activités tant à l'amont qu'à l'aval, et le milieu rural serait directement concerné par une nouvelle contraction importante de la population agricole.

B - Les CONSEQUENCES sur le MILIEU RURAL

Reprenons, si vous le voulez bien, ce qui s'est passé depuis une vingtaine d'années dans l'espace rural finistérien. Ce qu'il en ressort, c'est que dans une région où l'activité agricole est prépondérante l'espace rural voit l'évolution de son peuplement largement conditionné par le mouvement de la population agricole. Il n'en va autrement que dans le secteur rural péri-urbain lié à une ville, centre d'attraction régional ou sub-régional qui exerce des effets de polarisation de l'activité. Par là, c'est dire que la régression de la population agricole, tout comme son vieillissement conduit à une régression de la population et à son vieillissement dans de nombreuses communes rurales avec comme résultante la destruction de plus en plus étendue du tissu social rural à travers la disparition des commerces et services ruraux. Et puis, la mécanique enclanchée, une nouvelle phase de dégradation accélérée est engagée. Les résultats dont nous disposons au niveau du recensement de 1975 abordent largement dans ce sens :

Nous relevons ainsi que vingt cantons du département ont vu leur population diminuer de 1968 à 1975 et que 25 cantons se caractérisent par un excédent naturel négatif (naissances - décès).

De recensement en recensement depuis 1946, les cantons où le phénomène de dépopulation se manifeste ne cessent de croître et la tâche noire (décès naissances) ne cesse de s'étendre. Un tel mouvement serait à coup sûr accéléré par une nouvelle contraction des actifs agricoles suivant des proportions encore plus importantes que dans le passé, car avec une nouvelle contraction de l'appareil de production, tout un ensemble d'équipements liés à la production, où équipements de transformation, pourrait être remis en cause.

Un jour, l'on découvrira un sérieux problème de coût au niveau de la gestion de l'espace.

Notre propos n'est pas de récuser toute évolution, bien au contraire, mais de souligner les risques d'une désertification de l'espace agricole ce qui est tout de même différent.

Par ailleurs, il convient de le rappeler, un tel mouvement dans l'espace rural au cours des vingt dernières années n'avait rien de nécessaire moyennant une politique active d'industrialisation et de création d'emplois industriels au niveau du département dans le cadre d'un véritable aménagement du territoire.

Et nous en arrivons aux conséquences sur un plan global, au niveau de l'emploi dans le Finistère.

C - CONSEQUENCES au NIVEAU de l'EMPLOI GLOBAL

Toute diminution du nombre d'actifs agricoles à l'évidence est synonyme de diminution d'emplois. 15 000 - 20 000 - 30 000 actifs agricoles en moins correspondent à autant de suppressions d'emplois dans le département. Le milieu rural est ici directement touché. Mais, plus encore, toute réduction importante de la population agricole conduit comme nous l'avons déjà noté à la suppression de nombreux commerces et services ruraux. L'on comprendra que avec des densités de l'ordre de 1 actif agricole aux 100 ha, soit en moyenne une trentaine de familles par commune, il n'y ait plus place pour bien des fonctions qui pourtant de toujours existaient dans le milieu rural.

Plus encore, en raison même de l'insuffisante occupation de l'espace agricole, il y a ce risque de voir certains équipements et l'appareil de transformation remis en cause parce que leur approvisionnement ne pourrait même plus être assuré dans la région. Nous pensons tout particulièrement à la transformation-laitière. Du coup c'est un nouvel effondrement au plan de l'emploi qui serait à craindre.

N'oublions jamais la relation : densité de population agricole -- production agricole intensive -- densité des activités liées ou dépendant de l'agriculture.

Il convient par ailleurs de souligner que si la population active totale du Finistère s'établissait à 329.000 au recensement de 1954, elle était de 294.000 au recensement de 1968. La relation est à faire ici avec la diminution importante du nombre d'actifs agricoles,

La poursuite du mouvement de contraction des actifs agricoles avec les conséquences que nous avons évoquées serait une atteinte bien plus grave encore aux fondements mêmes de la vie économique du département. N'oublions pas que d'ici à la fin du siècle la situation économique d'ensemble risque d'être radicalement différente de celle que nous avons connue de 1950 à 1973. Les opportunités d'emplois hors de l'agriculture risquent d'être particulièrement rares. Dans ces conditions, quelles bases économiques pour ce département ?

*

*

*

INTERVENTIONS

J. MIOSSEC :

Je remercie P. BELLEC. J'ajouterai que les premiers résultats du recensement de la population font état pour la Bretagne d'un accroissement de la population.

Il faudrait d'abord savoir si cet accroissement ne résulte pas d'une augmentation du nombre des personnes âgées.

D'autre part, par rapport aux autres régions, la région parisienne, Rhône, Alpes et Provence, Côte d'Azur, absorbent à elles seules près de la moitié de l'accroissement de la population.

Enfin la croissance de la population bretonne (0,7 %) reste inférieure à la croissance nationale (0,8 %). Notons également que si la population bretonne représente : 6,3 % de la population française en 1911, elle ne représente plus que 5,3 % en 1974 et moins de 5 % en 1975.

Malgré les apparences la situation continue à se dégrader, et la situation est peut-être d'autant plus grave que la Bretagne c'est tout un peuple qui voit sa base partir.

APRES-MIDI

J. MIOSSEC :

Ce matin nous avons examiné les faits et les conséquences de cette évolution.

Nous allons poursuivre maintenant par une introduction de Mr. JEGOUZO sur le problème des causes de cette évolution.

Puis nous essaierons de voir qu'est ce que l'on peut faire.

Avant de donner la parole à Mr. JEGOUZO, il est peut-être souhaitable de revenir sur les exposés de ce matin.

Car vis à vis de l'opinion dans la région ce sont des problèmes clé. Certains vont dire en effet que la diminution du nombre d'agriculteurs c'est bien ce que l'on souhaitait et vous connaissez l'alibi scientifique qui existe depuis vingt ans et qui consiste à dire : il faut que le nombre d'agriculteurs diminue et tombe aux environs de 5 % de la population.

Mais alors on peut se demander ce que deviendraient des régions comme la Bretagne où il n'y aura guère autre chose que l'agriculture.

La base de toute réflexion, c'est l'analyse de ce matin. Aussi je souhaite qu'il y ait maintenant quelques interventions.

Mr. SIGNOR :

Il y a bien des jeunes qui veulent s'installer, mais où vont-ils trouver de la terre du fait du gaspillage des terres : suites aux remembrements, lotissements, bonnes terres laissées en friches ou plantées. Dans le cas par exemple de partage d'exploitations entre les héritiers partis en ville, il faut prendre des moyens pour éviter ce gaspillage ; c'est d'autant plus grave quand cela se passe à l'occasion du remembrement. Les terres non constructibles auparavant faute d'accès, le deviennent du fait de la création de nouvelles routes ... Des certificats d'urbanisme sont délivrés aux fins fonds des chemins de remembrement ; on y amène eau et électricité après construction. Et à partir du

moment où il y a une implantation de maison dans cet endroit, on nous dit lorsqu'il y a une intervention de la S.A.F.E.R. à réaliser "il y a des constructions récentes dans le quartier ... on ne préempte pas". Le pratimoine foncier est bradé de cette façon là.

Il est temps de mettre un terme à cette façon d'agir.

J. MIOSSEC :

Je remercie Mr. SIGNOR. Je pense que cette intervention relève des actions à entreprendre sur lesquelles nous allons revenir tout à l'heure.

Mr. JEGOUZO :

Je suis d'accord pour admettre que s'il y a peu de jeunes à s'installer depuis quelques années dans l'agriculture, c'est sans doute parce qu'il n'y a pas assez de terres disponibles. Or, la demande de terres est forte et de la part des jeunes qui désirent s'installer ; mais aussi de la part des exploitants, qui sont en place (petits, moyens et grands).

Il faut se rendre compte qu'actuellement il y a des effectifs nombreux dans les générations qui ont 40 à 50 ans, nés entre 1920 et 1930, qui se sont installés nombreux à la terre, et sont de ce fait sur les petites ou moyennes exploitations et veulent entrer dans la course aux revenus et à la productivité, et donc se portent acquéreurs de terre ... Il en résulte sans doute une élimination des jeunes qui veulent s'installer, du fait de la concurrence de ces deux catégories (exploitant en place et jeunes)... c'est pour cela que je posais en conclusion la question "les exploitants en place sont-ils prêts à accorder la priorité d'installation aux jeunes.

Mr. BELLEC :

"Halte au gaspillage de l'espace agricole" - C'est le sens de l'intervention de Mr. SIGNOR - ici je suis amené à souligner que dans la société industrielle, l'agriculture est considérée uniquement comme une activité productrice d'objets alimentaires et on oublie que l'agriculture remplit une fonction fondamentale "nourrir les hommes". L'on comprendra ainsi que soit oubliée les fondements de la vie économique et ses mécanismes : l'existence d'activités motrices et d'activités induites et que l'on confonde très rapidement causes et effets.

La résultante qu'en est-elle au niveau de cette appréciation portée sur l'agriculture. C'est un comportement des principes qui conduit à agir comme si l'agriculture était par nature pérenne, comme elle n'avait pas de contrainte d'espace, ni de contrainte d'hommes, comme si les activités liées à l'agriculture pouvaient continuer à exister et à fonctionner en l'absence même des conditions indispensables à leur existence. Et, par là, nous sommes au coeur du problème quand on pose la question en terme de "Halte au gaspillage des terres agricoles" parce que si on raisonne sur une agriculture qui produit des objets et que l'on détache l'agriculture de cette dimension d'espace, d'hommes qui appliquent leur travail dans un espace agricole, la porte est ouverte à tous les abus et à tous les gaspillages d'espace agricole ; car on a oublié cette fonction fondamentale de l'agriculture qui est de nourrir les hommes. Et, dans ce contexte de crise, il y a eu une redécouverte de cette fonction "nourrir les hommes" ainsi que de la fonction culturelle de l'agriculture - Et c'est dans cette vision globale et définitive qu'il faut poser les problèmes de l'agriculture.

Mr.

On constate que la terre est un objet de convoitise de la part de beaucoup d'agriculteurs, et que la production porcine par exemple et hors sol en général ont permis à nombre d'agriculteurs d'avoir un complément de revenu que la terre ne permettait pas par elle-même. Or, que constatons nous : au niveau de la production porcine on prend la même orientation, et à l'heure actuelle, nous avons des exploitations de plus de 1 000 truies et la suite. Si dans le Finistère, on s'orientait vers une moyenne de 500 truies et la suite par atelier, il n'y aurait place que pour 170 producteurs pour faire la production porcine actuelle, soit 5 ateliers par canton. Est-ce l'orientation que l'on doit prendre, est-ce le choix que l'on doit faire ?

Autre point :

Une des hypothèses présentées par Mr. Audroins était conditionnée disait-il par la mise en place d'une politique volontariste - qu'entendait-il par là.

Mr. AUDROING :

"J'ai simplement repris un chiffre avancé par les Chambres d'Agriculture qui estimaient qu'il était nécessaire de renverser la tendance actuelle pour arriver à un nombre annuel d'installations nettement supérieur au chiffre actuel qui était de l'ordre de 1 200 pour la Bretagne en 1972.

C'est aux responsables professionnels de dire comment ce renversement pourra être obtenu, de dire comment arriver au chiffre de 2 000 par an en Bretagne.

Mr.....

A-t-on des chiffres sur la répartition des revenus par catégories d'exploitations.

Mr. BELLEC :

Pour le moment nous n'avons pas de données sur la répartition de la valeur ajoutée par catégorie d'exploitation ou nature de production.. Mais ce problème m'en fait poser un autre à savoir : le rapport valeur ajoutée
production agricole finale
n'a cessé de se détériorer dans le temps :

66 % en 1967-1968
37 % en 1974

Ce qui indique qu'au fil des ans, il y a eu une dépendance accrue vis à vis de l'extérieur - en particulier vis à vis de la fourniture d'aliments du bétail qui en 1974 représente 60 % des dépenses courantes de l'agriculture finistérienne (dépendance sur le plan national, mais dépendance aussi vis à vis des U.S.A. pour le soja).

Dans une optique de développement régional optimum, ce qui est important c'est d'arriver à s'approvisionner au maximum sur le plan régional, donc limiter des dépendances internationales - ceci veut donc dire qu'il faut surveiller attentivement l'espace agricole.

Mr. LARREUR :

Interventions sur la centrale nucléaire qui concerne les agriculteurs de la région de Plouarzel, ST. Renan, ainsi que le CAP ; il faudrait qu'on nous informe sur ces projets. Emprise de 250 Ha - 20 agriculteurs concernés - Or, la région de ST. Renan est une zone qui compte beaucoup de jeunes agriculteurs (exploitants et aides familiaux). C'est donc une zone d'avenir. Les centrales ne vont-elles pas contraindre au départ bon nombre d'agriculteurs ... de jeunes notamment.

Mr. (secteur de Ploudalmézeau)

Il y a des jeunes qui sont prêts à s'installer, à condition d'avoir une sécurité de revenu ...

Par ailleurs, certains refusent de jouer la compétition.

Mr. MIOSSEC :

Je vais donner la parole à Mr. LETELLIER, Directeur départemental de l'agriculture qui est obligé de nous quitter.

Intervention de Monsieur LETELLIER, Directeur Départemental de l'Agriculture

Je voudrais faire simplement une ou deux réflexions. La première pour demander à la salle qu'il ne faut pas partir avec un esprit pessimiste. Je constate en effet, qu'il y a beaucoup de jeunes dans les nombreuses réunions que je fais dans le département. J'ai l'impression d'un véritable dynamisme, et je me méfie des chiffres qui sont à longue échéance, sans pour autant contester les chiffres présentés par les conférenciers.

Pas de gaspillage de terres : Je suis d'accord avec vous sur ce point et à la D.D.A., nous essayons d'éviter ce gaspillage. Vous avez, Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture, fait une journée foncière il y a quelque mois, et vous avez bien vu que nous étions les uns et les autres très désarmés quand il s'agit d'engager des actions. Un exemple : le remembrement est une occasion de modernisation du terrain dans une commune, mais malheureusement on le voit démolir après par la division des parcelles et je regrette que dans le dernier texte de loi sur le remembrement, on n'ait pas mis un frein à la division des parcelles remembrées. Dans la réglementation actuelle, il n'y a qu'un moyen de maîtriser l'espace agricole et de le préserver : c'est le plan d'occupation des sols (P.O.S.) et on sait la difficulté que présente la réalisation d'un P.O.S., la détermination des zones agricoles et non agricoles, car les propriétaires (agriculteurs ou non) veulent avoir une partie de leur terre classée en zone constructible, car elles se vendant beaucoup plus cher - Depuis non arrivée dans le département, j'ai lutté contre les fameux 40 ares qu'on exige pour construire...

Je voudrais également souligner ceci : il faut distinguer trois choses importantes :

- la production agricole finale,
- la valeur ajoutée,
- le revenu agricole (ce qui reste à l'agriculteur pour vivre).

Il est évident que dans un département où l'on a énormément développé les productions hors sol (volailles, porc, etc...) on ne peut se baser sur le rapport valeur ajoutée/production agricole finale, pour voir si la situation de l'agriculture s'est dégradée. C'est le revenu agricole disponible pour l'agriculteur (amortissement déduits) qu'il y a lieu de suivre, car c'est de son évolution que dépend le choix de l'agriculteur : rester ou partir.

Un dernier point : les terres, il ne faut pas les gâcher. J'ai à défendre et je le ferai au maximum, le point de vue de l'agriculture. Je suis parfaitement conscient des orientations qui sont prises et des besoins, mais si l'on en croit ce qui a été dit ce matin (et qui est très pessimiste) le nombre d'agriculteurs diminuerait beaucoup dans les années qui viennent et surtout après 1990. Ayant été dans des régions de grande culture, je ne suis pas convaincu que la formule de très grandes exploitations est bonne sur le plan technique, économique et surtout humain. On peut dire cependant, que quelle que soit l'évolution, on va vers une certaine augmentation de la surface des exploitations. Beaucoup la souhaitent à condition qu'elle ne soit pas démesurée.

Si on va vers une diminution du nombre d'exploitations, donc d'emplois en agriculture, veut-on ou non que les Bretons continuent à travailler en Bretagne. Ceci pose le problème des emplois et c'est la politique de ce département que ce créer des zones d'emplois dont certaines atteignent près de 100 Ha. Incontestablement, on ne peut créer des usines, qu'elles soient nucléaires ou autres, sans prendre des terres.

Sur le plan de l'économie globale, il y a des faits que l'on doit accepter : la disparition d'un certain pourcentage de terres pour implanter des activités qui prendront dans une certaine mesure le relai du manque d'emplois que ne donneront ni l'agriculture, ni les industries agroalimentaires.

Mais vous avez raison, et je vous demande d'insister sur ce fait : tout ce qui est gâché de terres pour des utilisations tout à fait secondaires, toute implantation qui n'est pas là où elle devrait être logiquement, c'est cela qu'il faut essayer d'éviter.

Mr. MIOSSEC :

Nous allons passer maintenant à une analyse des causes, et ensuite vous pourrez intervenir les uns et les autres, car en ce moment, on déborde facilement sur les mesures à prendre. Or, il faut que l'analyse des causes soit faite au préalable, car une fois cette analyse faite, il sera plus facile d'en trouver les remèdes.

Je donne donc la parole à Mr. JEGOUZO.

Mr. JEGOUZO :

On a évoqué ce matin des perspectives d'effondrement de la population agricole, plus particulièrement dans la petite et moyenne agriculture. Il ne faudrait pas que de telles prévisions aient pour effet d'accroître la crise de confiance dans l'avenir de l'agriculture ... Ce n'est pas cela que nous souhaitons ... mais bien l'inverse.

On a dit tout à l'heure que s'il y a certains risques de diminution rapide du nombre des petits et moyens agriculteurs d'ici 20 à 25 ans, c'est parce que au cours des 20 dernières années, il y avait eu une réduction considérable du nombre d'enfants nés dans les familles agricoles, réduction due elle-même à la diminution des mariages.

Si au cours des dernières années, les mariages ont continué à baisser, on peut prévoir à l'avenir une nouvelle chute des naissances (Il ne faut jamais oublier le caractère cumulatif de certains processus).

On a expliqué la diminution des naissances par la diminution des mariages, et on a expliqué la réduction des mariages par l'exode agricole. Il reste maintenant à expliquer les raisons de l'intensification de l'exode agricole au cours des 20 à 25 dernières années.

Pourquoi les jeunes se sont-ils détournés massivement de la petite et moyenne agriculture entre 1960 et 1975 ?

POURQUOI LES JEUNES SE SONT DETOURNES MASSIVEMENT
DE LA PETITE ET MOYENNE AGRICULTURE AU COURS DES 20 DERNIERES ANNEES

Par G. JEGOUZO

1°) Les motifs individuels de départ

L'absence d'emploi en agriculture et la faiblesse du revenu sont les deux principaux motifs de départ cités par les jeunes qui ont quitté l'agriculture. Bien d'autres raisons sont déclarées (la liste serait longue à énumérer). Mais revenu et emploi sont les 2 facteurs essentiels des départs. Ces deux motifs peuvent d'ailleurs être ramenés à un seul car quand on dit qu'il n'est pas possible d'avoir un emploi ou de s'installer dans une petite exploitation, cela veut dire qu'il n'est pas possible d'avoir un emploi suffisamment rémunérateur.

On peut donc admettre que les jeunes quittent l'agriculture pour vivre mieux (et en particulier mieux que leurs parents) : pour gagner davantage, avoir un revenu plus régulier, consommer plus, être mieux logé (Cf. cohabitation) avoir des loisirs et prendre des vacances, avoir également plus d'autonomie de pensée, d'action. Effectivement, quand on compare, dans ces divers domaines, la situation hors de l'agriculture et la situation dans la petite et moyenne agriculture, celle-ci apparaît souvent défavorable, même par rapport à celle des ouvriers. Or, c'est ouvriers que deviennent, dans leur majorité, les garçons qui quittent la terre.

Mais il ne faut pas de contenter d'examiner les motifs individuels de départ pour expliquer l'exode agricole. Les motifs ne sont que la traduction, au niveau des individus, de déterminismes généraux tenant au fonctionnement général de la société. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que le flux de main-d'oeuvre hors de l'agriculture est très ancien, qu'il a commencé à devenir important en France au début du 19^e siècle, quand notre pays s'est lancé dans l'industrialisation et la croissance économique. L'exode a été imposé aux jeunes nés à la terre parce que la société industrielle avait besoin de main-d'oeuvre pour s'édifier et se développer.

2°) L'exode agricole comme moyen de satisfaire le besoin de main-d'oeuvre de la société industrielle

Aujourd'hui, que le chômage est important hors de l'agriculture, il peut apparaître paradoxal de soutenir que la société industrielle fonctionne en procédant à une expulsion des travailleurs hors de l'agriculture, dans le but de satisfaire ses besoins de main-d'oeuvre. Pour s'en convaincre, cependant, il suffit de faire un peu d'histoire ; reportons-nous par exemple à la période d'après 1950. La France n'a pas alors assez de travailleurs pour assurer le développement de ses usines. Le potentiel de recrutement au sein de la population non agricole est insuffisant, compte-tenu surtout de la dénatalité de l'entre deux-guerres. Le système industriel a donc prospecté ailleurs : d'une part dans la population agricole nationale, d'autre part dans les pays sous-développés, en fait, dans l'agriculture des pays pauvres. Le nombre d'étrangers travaillant en France s'élevait à 2,5 millions en 1965. Si on se reporte plus loin en arrière, on voit que c'est dès 1872 que l'immigration nette a été importante en France.

Rappelez-vous aussi comment s'établissait, lors du 5^e plan, la balance de l'emploi dans les activités non agricoles :

Accroissement des ressources de main-d'oeuvre		Accroissement du nombre des emplois	
- Accroissement naturel de la population active	325	- Industrie	350
- Immigration nette de travailleurs	325	- Tertiaire	885
- Exode agricole	585		
	1 235		1 235

La société industrielle a pu se considérer comme autorisée à prendre les jeunes de la campagne puisque les économistes faisaient croire qu'il y avait beaucoup trop de paysans en France. Trop de main-d'oeuvre ici, pas assez là. Quoi dès lors de plus normal qu'il y ait un transfert d'ici vers là ?

3°) Il y a trop de paysans en France ; la thèse de l'exode agricole inéluctable

Les économistes ont bâti un raisonnement permettant de conclure que la réduction de la population employée en agriculture est une loi de la croissance économique (une loi, donc quelque chose de nécessaire et d'inéluctable). Voyons quel est ce raisonnement ; nous le critiquerons ensuite.

Au fur et à mesure qu'une économie se développe, elle a besoin de moins en moins de travailleurs agricoles. Des progrès techniques apparaissent, en effet, qui permettent d'augmenter les rendements, d'obtenir, avec la même quantité d'agriculteurs, des quantités rapidement croissantes de produits agricoles. Face à cet accroissement de production y a-t-il un développement parallèle de la capacité de consommation ? Sans doute l'élévation générale des revenus liée à la croissance économique permet-elle de mieux se nourrir, d'acheter davantage de produits agricoles. En outre, l'augmentation de la population fait croître le nombre de bouches à nourrir. Mais la demande de produits agricoles ne se développe qu'assez lentement car, même chez les enrichis, la capacité de l'estomac reste limitée.

Puisque la capacité de production de biens agricoles tend à excéder la capacité de consommation, il faut la réduire. Comment ? En utilisant moins de travail ou bien moins de capital ? Il est généralement estimé plus rationnel de diminuer le travail et d'augmenter le capital.

La réduction de la quantité de travail utilisée dans l'agriculture pourrait se faire sans exode si les naissances en milieu agricole étaient inférieures aux décès. Mais s'il y a égalité et surtout s'il y a un surplus démographique, la diminution nécessaire de la population agricole implique nécessairement un déplacement des jeunes nés à la terre vers les usines et les bureaux.

Pour les économistes, c'est la disparité de revenus qui est le mécanisme qui va assurer l'expulsion hors de l'agriculture ; remplissant cette fonction, cette disparité est nécessaire. Elle est liée d'une part à l'inadaptation aux nouvelles techniques des anciennes structures de production, d'autre part à une chute relative des prix des produits vendus par les agriculteurs, chute résultant de la supériorité de l'offre des produits sur la demande. Finalement, les jeunes ont intérêt à quitter la petite et moyenne agriculture pour gagner plus. C'est l'harmonie parfaite : l'intérêt des individus rejoint les intérêts généraux de l'agriculture et

ceux de la société industrielle. A partir de 1960, on a vu le gouvernement accepter officiellement l'idée de l'exode nécessaire et inéluctable. D'où une politique de transfert, hors de l'agriculture, d'où aussi une crise de confiance dans l'avenir de l'agriculture.

Que penser de cette théorie de l'exode agricole nécessaire et inéluctable ? On peut d'abord lui reprocher d'avoir laissé croire qu'en matière de population agricole l'optimum c'est le minimum, c'est-à-dire le moins possible.

Or, il peut y avoir des raisons importantes de limiter la réduction du nombre d'agriculteurs (P. Bellec l'a montré ce matin). La théorie n'a pas tenu compte du rôle joué par les paysans dans la conservation des ressources naturelles. Il faudra bien s'en occuper un jour et il en coutera moins de la faire par les paysans. (Il a fallu 400 000 A.F. par Ha pour débroussailler les Cévennes. Autrefois, c'était fait gratuitement par les paysans).

La théorie a aussi sous estimé les possibilités d'exportation des produits agricoles : le problème de la faim dans le monde va se poser bientôt en termes nouveaux compte-tenu des perspectives d'accroissement de la population mondiale : de 4 milliards début 1974... on passerait à environ 6.5 milliards en l'an 2000. C'est un accroissement considérable, ce qui pose en termes nouveaux le problème de la faim dans le monde. Les spécialistes les plus avertis des problèmes agricoles en France pensent que cette donnée (la faim dans le monde) est l'une des données majeures de l'avenir de l'agriculture française...

La théorie a aussi trop insisté sur la quantité et pas assez sur la qualité des hommes... L'exemple de certains pays étrangers semble montrer que même avec de faibles surfaces des agriculteurs qui ont bien appris leur métier, obtiennent de hauts revenus et inversement.

Une autre critique importante est adressée à la théorie de l'exode inéluctable. Elle n'a pas perçu l'enjeu, en termes de culture et de civilisation, du transfert de main-d'oeuvre et cela parce qu'elle a fait une analyse ^{trop} partielle et trop exclusivement économique des mécanismes d'expulsion. Développons cette idée.

4°) Les mécanismes d'expulsion

Nous avons donc vu que s'il y a eu exode agricole massif au cours des 20 à 25 dernières années, c'est parce que l'industrie avait besoin de main-d'oeuvre, et, effectivement l'exode a contribué à satisfaire ces besoins. Ces transferts de l'agriculture vers l'industrie ont été justifiés par les économistes. On a avancé une argumentation au terme de laquelle il était normal que les choses se passent ainsi. On se rend compte après coup que c'est une théorie qui doit être mise en cause. En particulier, c'est une théorie qui n'a pas très bien compris quel était le problème de l'avenir de l'agriculture.

La question est de savoir comment la société industrielle a procédé pour assurer un transfert massif de jeunes depuis la terre vers les usines et les bureaux. Une telle opération (qui concernait un nombre considérable de personnes), n'était pas sans risque car quitter pour aller vivre ailleurs que là où on est né, c'est rompre des attachements. Il fallait non seulement que l'exode se réalise mais qu'il se fasse dans l'ordre, c'est-à-dire sans violence. Il était nécessaire à la fois de forcer et de convaincre, de conduire à faire par goût ce qui devait être fait par nécessité (dans un système fondé sur la libre entreprise et la démocratie formelle, On ne saurait supprimer les paysans sans leur complicité) (P. Bourdieu).

- a) Ce résultat a été obtenu en modifiant le système des aspirations des familles agricoles. Celle-ci ont été conduites à vouloir vivre comme les catégories urbaines (on a revendiqué la "parité" qui guide toute la politique agricole depuis 1960 et la politique actuelle des plans de développement). Ceci du même coup devait pousser les paysans à rejeter le mode de vie traditionnel des campagnes sinon même à le dévaloriser (Exemple : les beaux meubles bretons qui ont été parfois bradés). On sait que le développement industriel repose sur la création de biens donc de besoins nouveaux. Ces biens et ces besoins apparaissent d'abord dans la bourgeoisie des villes. La diffusion se réalise progressivement vers les autres catégories sociales parce que celles-ci cherchent à imiter les classes dominantes (quitte à faire du simili, car il faut être comme les autres). Les paysans ont été intégrés dans ce système. Plus précisément, pour eux comme pour les autres, la consommation est devenue "la loi et les prophètes".

Ces nouveaux besoins, ces nouvelles aspirations, pouvaient-ils être satisfaits en restant à la terre ? Oui dans la grande agriculture ; difficilement dans la petite et moyenne agriculture d'où le refus des jeunes d'être de petits et moyens paysans ; la condition de petit et moyen paysan ne permettant pas d'entrer dans le jeu de la consommation et de l'imitation des classes supérieures, obligeant à une certaine marginalité. C'est ainsi que les parents en sont venus eux-mêmes à encourager, sinon à obliger leurs enfants à partir puisqu'ils connaissent une "autre vie" ; celle de la société de consommation. On a vu dès lors aussi les paysans se concurrencer féroce pour l'occupation du sol, car l'accroissement des surfaces était perçu comme un moyen de gagner plus, pour aligner ses consommations (et son mode de vie) sur celles des catégories urbaines. on peut expliquer de cette manière comment des jeunes se trouvent actuellement "éliminés" du marché des exploitations agricoles par les générations âgées de 40 à 50 ans qui sont relativement nombreuses.

Enfin, les écarts de revenus ont joué pour déterminer les jeunes de la campagne à partir. Mais ils n'ont joué que dans la mesure où les seuils de tolérance des disparités se sont déplacés vers le haut. Surtout après 1950, il y a eu perception accrue des écarts, et refus accru des différences.

- b) Pourquoi ce changement dans les seuils de tolérance ? Il s'est produit un phénomène fondamental à cette époque. Les contacts entre les villes et les campagnes se sont multipliés; la société paysanne a cessé de vivre en vase clos. La guerre, puis le développement des moyens de transport, la croissance rapide des médias ont entraîné un accroissement considérable des échanges entre la ville et la campagne, entre les agriculteurs et les autres catégories sociales; Les paysans se sont mis à se comparer de plus en plus aux autres ; leur système de références se sont modifiés ; les nouveaux modèles de comportement se sont de plus en plus diffusés en milieu agricole, ont pénétré de plus en plus ce milieu. L'accroissement de la scolarisation dans les campagnes, et l'école, ont joué un grand rôle à cet égard, un rôle d'expulsion des jeunes hors de leur milieu d'origine. Pendant longtemps, juste avant 1940, la quasi totalité des jeunes d'origine agricole n'ont fréquenté que l'école primaire, l'école du village, école qui dépayse peu.

Actuellement, tous les jeunes, même ceux de la campagne, entrent en 6ème. De manière plus générale, la mise en contact des divers milieux sociaux est de plus en plus précoce, de plus en plus intense.

Ce sont les filles qui ont intériorisé le plus vite et le plus intensément les modèles urbains, c'est-à-dire, les systèmes de valeurs, les aspirations des villes. Et en ce domaine, tout se joue très tôt. On a entendu des enfants de dix ans nous dire : "on ne prendra pas une ferme plus tard". Aussi les départs des

filles ont-ils entraîné ceux des garçons.

CONCLUSION

Depuis 1950, surtout, la société paysanne et sa descendance sont ainsi passées d'une "culture" à une autre. La nouvelle est-elle supérieure à l'ancienne ? Poser une telle question va sembler rétrograde à la plupart d'entre vous. Je voudrais faire seulement deux remarques :

- Le passage d'une culture à une autre a été le moyen (d'ordre psychologique) de liquider en grande partie la société paysanne, et de le faire dans l'ordre avec la complicité des victimes.

La nouvelle culture est en grande partie arbitraire. De quoi s'agit-il en effet ? La consommation est une consommation de signes (quand on achète une automobile, on achète le signe de l'appartenance à un certain groupe social ; par là vous affirmez votre rang social). Dès lors on se trouve engagés dans une course sans fin : il suffit qu'un individu, qu'un voisin augmente sa consommation, pour que le statut social des autres soit abaissé, pour que le degré de satisfaction des autres soit amoindri. Si l'on a une 204 et le voisin une 204, on est au même rang social. Si le voisin achète une 504, le degré de satisfaction d'avoir une 204 est perdu. On consomme des signes. Dès lors aussi, et c'est très important, (c'est A. Sauvy qui le dit) "Dès lors les privations augmentent avec les quantités consommées". Ceci veut dire que c'est idiot de se surmener pour se payer des cuisines à 3 millions ou des manteaux à 500 000 AF.

Pour que ne soit pas inéluctable le déclin de la population agricole, il faudrait un type de civilisation qui soit différent de celui de la Société industrielle. Cette société vise à faire consommer une quantité sans cesse accrue de biens et de services non agricoles (même s'il faut pour cela dégrader les biens naturels). On peut concevoir qu'une autre civilisation se proposerait d'autres buts : d'abord nourrir tous les hommes grâce aux progrès techniques, mais par ailleurs travailler peu, respecter la nature et ne pas s'encombrer d'une masse de biens industriels d'une utilité très arbitraire. Ceci reviendrait à composer de façon très différente, le panier de la ménagère, ce qui aurait pour conséquence une répartition de la population employée dans les divers secteurs économiques qui serait différente de celle impliquée par la société industrielle.

L'Histoire comparée des sociétés montrerait peut-être qu'un tel projet n'est ni utopique, ni rétrograde. Tant il est vrai que le problème agricole constitue, en dernier ressort, un problème de civilisation.

INTERVENTIONS

Mr. MIOSSEC :

Je remercie Mr. JEGOUZO de son exposé.

J'ouvre maintenant la discussion sur les causes ...

Prendront ensuite la parole les deux intervenants prévus ...

Puis nous poursuivrons la discussion sur les solutions possibles.

Mr. ROUE :

On peut exporter des produits agricoles ... mais que deviennent-ils ? Ils restent entassés dans les ports ... Ils n'arrivent pas souvent à destination.

Mr. LOUARN :

Les pays du Tiers n'ont pas hélas de moyens financiers. On peut, bien sur, faire des dons ... Mais ceux-ci profitent bien souvent à des gens qui n'en ont pas besoin.

Mr. LE SAUX :

L'exode a-t-on dit a favorisé le départ des jeunes.

Il faudrait d'abord incriminer les orienteurs, qui orientent d'après les textes ... Il faudrait se baser bien plus sur les désirs des jeunes, leur motivation ... on les oriente sans leur demander leur choix.

Mr. JEGOUZO :

Quand je dis que l'exode détourne de l'agriculture, je me situe sur un plan beaucoup plus large ... car ce sont les familles qui utilisent l'école comme moyen de sortir de l'agriculture. Les familles demandent à l'école de donner à leur enfant une qualification professionnelle leur permettant de ne pas rester à la terre.

On ne met pas en cause l'institution scolaire, mais cette institution est utilisée par les parents pour sortir de l'agriculture, aussi bien l'école primaire que secondaire, technique et y compris l'enseignement agricole en particulier pour les filles ; car la plupart des élèves de l'enseignement agricole féminin ont quitté la terre. Dans cet enseignement agricole féminin on apprend d'ailleurs aux filles des métiers qui ne sont pas proprement agricoles, mais para ou extra agricoles.

On disait déjà à la fin du 18ème siècle et tout au long du 19ème que l'école vidait la campagne. Ce n'est pas nouveau.

On a développé considérablement la scolarisation après 1960 : il y a eu l'explosion scolaire ... un accroissement très fort des élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire : les taux d'entrée en 6ème sont devenus égaux à 100 %.

Avant 1950, il y avait 14 % seulement des enfants d'agriculteurs qui entraient en 6ème.

Pourquoi a-t-on retardé l'âge de la scolarité ? Est-ce dans l'intérêt des familles et de leurs enfants ... c'est parce que l'industrie et l'activité économique, en général, avaient besoin que la scolarisation se développe.

Mr. PUILANDRE :

Je m'étonne qu'on n'évoque pas les difficultés d'installation qu'ont les jeunes aujourd'hui et qu'ils auront encore demain : prix des terres, crédits insuffisants, etc...

Mr. TRELLU :

Vous avez parlé de complicité des paysans - Est-ce la complicité de la masse paysanne ou celle d'organisations agricoles qui ont appliqué la politique de la société industrielle.

Mr. JEGOUZO :

Il s'agit de la complicité de l'ensemble des familles et non de telle organisation plutôt que telle autre. Je ne peux pas dire "ce sont les organisations qui sont plus responsables que la masse paysanne ... ou c'est le gouvernement qui est plus responsable que les organisations professionnelles". Mais ce sont aussi l'ensemble des économistes qui est responsable ... Finalement c'est l'industrie qui est responsable. Il y a eu un processus d'inculcation d'un certain nombre de normes pour être pareil aux autres. Tout le monde s'est fait prendre au jeu ... Moi comme les autres ...

Mr. MIOSSEC :

Je pense qu'il est vraisemblable que l'ensemble des responsables professionnels a accepté une hypothèse de diminution de la population agricole. Mais il faut dire aussi que l'ensemble des organisations professionnelles, tout au long des quinze dernières années, on essayé de se raccrocher à quelque chose. Pour indiquer ces départs, je citerai :

- l'indexation en 1958 ... on pensait que c'était un ancrage ... mais c'était insuffisant ...

- l'article 21 de la Loi d'orientation qui n'a pas résisté non plus ...

- la politique des groupements de producteurs ... on a pensé que ce serait un front suffisant.

- Vers 1968 : les recherches de l'ancrage de la région, la consolidation des exploitations par une industrialisation entraînant pour la région on ne l'a pas obtenu.

- Il y a eu la défense du revenu de l'agriculteur avec le conflit du lait

Chaque fois les organisations professionnelles ont essayé de s'accrocher. Seulement l'ancrage qu'elles ont eu a sûrement été insuffisant.

Mr. AUDROING :

Je voudrais apporter un complément concernant l'école. On a avancé des chiffres ce matin sur la baisse du recrutement des chefs d'exploitation ... Il est encore plus intéressant peut-être de se référer à l'évaluation du nombre d'aides familiaux masculins mineurs (moins de 21 ans) ; on en comptait :

- en 1965 : 21 000 pour la Bretagne (environ 5 000 pour le Finistère)
- en 1974 : 6 000 seulement pour la Bretagne.

Il faut voir que jusqu'en 1965 environ, la plupart des jeunes qui s'installaient, sortaient non de l'enseignement agricole, mais de l'enseignement général, beaucoup restaient à la maison à partir de 14 ans.

A partir de 1971, il ne peut plus y avoir de jeunes de moins de 16 ans comme aides familiaux. Par ailleurs, on a supprimé dans l'enseignement général, une autre filière qui orientait vers l'agriculture : les classes professionnelles et les classes pratiques. C'était un des moyens privilégiés pour devenir agriculteurs. De plus depuis 1962 et surtout 1965 est venu s'ajouter la politique de mutations professionnelles pour essayer de récupérer les fermiers qui voulaient encore aller vers l'agriculture.

La base de recrutement se réduit encore plus que lorsque l'on raisonne sur les aides familiaux majeurs (masculins).

A terme et même déjà maintenant les seuls qui voudront s'installer à la terre ne pourront venir que de l'enseignement agricole ... c'est une bonne chose dans la mesure où l'enseignement apporte une qualification aux futurs exploitants. Mais pour l'instant l'enseignement agricole est un moyen pour permettre à certains jeunes de sortir de l'agriculture. Ainsi, par exemple, il n'y a que très peu de bacheliers sortant de l'enseignement agricole qui s'installent comme exploitants. C'est un moyen d'avoir le B.A.C. sans être obligé d'aller dans l'enseignement général. L'ensemble de l'appareil de formation, malgré ce que veulent ses fondateurs, garde toujours cette finalité de faire sortir les jeunes de l'agriculture.

Mr. JEGOUZO :

On constate qu'il y a de plus en plus de filles exerçant un métier non agricole (filles nées en ville ou dans des catégories sociales non agricoles ; d'autres sont filles d'agriculteurs et reviennent à la terre) qui épousent des agriculteurs. J'ai les chiffres pour la France entière, mais pas pour le Finistère.

Mr.

Dans les écoles et les Centres d'orientation on a toujours tendance à rejeter le métier d'agriculteur. Il faudrait pouvoir renverser la vapeur.

Mr. JEGOUZO :

N'en soyez pas étonné, puisque on a dit, pendant 15 ans, qu'il y avait trop de paysans en France ...

Mr.

Le jeune a-t-il encore sa place dans la petite agriculture ? Quel est l'avenir de cette petite agriculture ?

Mr. JEGOUZO :

Quand je dis petite et moyenne agriculture, il s'agit bien sûr de petite et moyenne surface.

2ème remarque : à partir du moment où il n'y a que 500 000 Ha de terre dans le département (et ces 500 000 diminuent) si vous voulez 25 000 exploitations dans le département (pour maintenir l'emploi agricole et les emplois liés à l'agriculture) ceci implique qu'il y ait des exploitations de petite et moyenne surface. Reste à savoir quel revenu on peut obtenir de ces exploitations. Peut-être pas autant qu'en dehors de l'agriculture ... mais est-ce le seul objectif ... il y a aussi la qualité de la vie ...

Je sais qu'il y a eu une très grande misère dans la campagne ; mais je veux contester l'idée suivante "les agriculteurs doivent être exactement comme les autres hommes et en particulier doivent-ils absolument imiter les gens des villes". Je crois que ce sur quoi il faut se battre, c'est sur le droit à la différence étant donné que ce qui peut sembler essentiel c'est une certaine qualité de l'existence. Je conteste l'objectif qui consiste à dire "Il faut absolument arriver à un revenu de parité".

Mr LE MEUR

Il y a 40 ans, même 30 ans, l'agriculture était figée dans ses structures comme dans son renouvellement. La surface des exploitations variait peu. Parfois au gré d'un arrangement de famille, assistait-on à la division d'une exploitation pour en créer une nouvelle. Les anciens nous parlent encore souvent de villages à 2 ou 3 feux qui, les générations d'avant, n'en formaient qu'un seul.

Un mariage entre enfants uniques amenait de temps en temps une réunion d'exploitations. Mais ces cas étaient les exceptions qui confirmaient la règle - Une règle quasi immuable!

Quant au renouvellement : même tradition, même mécanisme : le fils ou le gendre succédait à son père. S'il n'y avait point d'héritier direct, il se trouvait bien un neveu ou un cousin pour y suppléer.

Dans le cas d'un locataire, le problème n'en était que plus rapidement réglé : les candidats ne faisant jamais défaut.

On peut dire qu'être agriculteur n'était pas une vocation mais un état.

Aux environs des années 50, les choses ont bien changé au niveau des structures comme au niveau des hommes. A cela plusieurs raisons.

Passées les années de vaches maigres d'après guerre, les hommes ayant apaisé leur faim, ont pu regarder autour d'eux. Les agriculteurs ont constaté que leur métier était plus pénible que celui des citadins, le temps de travail beaucoup plus long, de même que l'absence de congé et surtout la précarité du revenu. Les hommes, en grand nombre, n'ont pas résisté à ces arguments; les femmes, en aussi grand nombre, mais peut-être plus rapidement ont fait le même choix. Et la mécanique de l'exode s'est mise à tourner de plus en plus vite. Les garçons ont montré moins d'empressement, mais la crainte du célibat a eu raison des réticences d'un certain nombre de résistants de dernière heure. Pour que le phénomène prenne toute son ampleur, il a fallu la réunion d'un certain nombre de conditions. En plus de l'analyse personnelle des intéressés, je vois plusieurs autres :

- 1°) Le comportement des pouvoirs publics face au problème du revenu des agriculteurs sacrifiant à la facilité en pronant d'une manière naïve mais non désintéressée la diminution des actifs agricoles : ainsi le nombre des convives allant en diminuant, la part du gâteau de chacun devrait en toute logique augmenter (je ne ferai pas de commentaire). Ce qui les intéressait bien davantage était le réservoir de main-d'oeuvre dont l'industrie allait avoir de plus en plus besoin. Cette main-d'oeuvre courageuse et peu exigeante : de la bonne graine d'O.S.
- 2°) Le courant moderniste : gens souvent de bonne foi mélangeant à des doses diverses - le snobisme - l'admiration pour le summum du progrès c'est à dire les Etats Unis et la soif d'enterrer ce qui vient d'être vécu, constatant que nous avons encore 25 % de la population à l'agriculture se sont empressés de crier au scandale. Rendez-vous compte : par rapport aux Etats Unis qui n'ont plus que 4 % de la population dans l'agriculture, quel peuple de rétrogrades ne faisons nous pas; il est plus qu'urgent de faire le ménage.
- 3°) Parmi les paysans eux-même; d'un côté des parents assez nombreux, désireux de voir leurs enfants mener une vie moins dure que la leur ont fait pression pour le départ. De l'autre, nous avons eu nos sirènes internes prêchant inlassablement l'émigration comme seule chance de salut et vouant les récalcitrants aux misères éternelles tout en se gardant bien de donner l'exemple et profitant à chaque fois qu'un collègue lâchait pied pour arrondir leur domaine.

A ce train, nous sommes arrivés aujourd'hui dans notre département, à la situation que vous connaissez.

- 52 % des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans.
- Tous les ans pour 900 qui quittent l'agriculture, 300 jeunes seulement les remplacent.

Cela ne se voit pas dans les journaux, mais tout de même cela fait 600 suppressions d'emplois. La fermeture d'une mine émeut l'opinion à juste titre. On oublie dans le même temps que c'est l'équivalent de plusieurs mines qui ferment à travers les disparitions d'exploitations.

- Réduction de 50 % des actifs agricoles en 15 ans
- 1965 : 342 000 - Prévisions 1980 : 166 000.

Le problème est donc important en Bretagne.

- Au regard de l'emploi,
- Au regard du maintien en Bretagne d'une activité générale propre à lui assurer un certain développement. De surcroît à l'heure où de nombreux jeunes et moins jeunes font l'expérience du chômage, est-il admissible que les chances de travail qui pourraient être maintenues dans l'agriculture soient ainsi gaspillées?

La qualité du tissu social : condition sine qua non du développement de toute activité, se désagrège d'une manière irréversible à partir de la Bretagne intérieure. Si rapidement, il n'est pas pris de mesures efficaces, nous aurons demain, des bourgs où l'organisation la plus vivante sera celle des anciens combattants (respect) et des municipalités dont la seule préoccupation demeurera l'entretien du cimetière. Nous n'avons aujourd'hui d'autre choix si nous voulons que demain le Finistère et la Bretagne soient des terres vivantes et non des déserts ou des colonies, que d'installer le maximum de jeunes à l'agriculture. Pour cela, il est nécessaire que toutes les organisations, tout le milieu agricole s'attellent à la tâche.

Installer le maximum de jeunes, cela veut dire tous les jeunes qui ont une vocation agricole, quel que soit leur niveau de ressources. Cela veut dire leur fournir les conditions nécessaires à l'exercice du métier d'agriculteur. Tout d'abord les moyens financiers permettant aux plus démunis d'entre eux de prétendre à prendre une exploitation et non seulement aux fils à papa. Ce qui suppose des crédits suffisants et à taux d'intérêt approprié. Un système de remboursement différé et une réforme de la pratique des cautions.

- Prêt à l'habitation.
- Prêt aux bâtiments.
- Prêt au cheptel
- Prêt foncier.

Avec les prêts fonciers, nous touchons le secteur sensible auquel je ne sais si c'est l'adjectif scandaleux ou aberrant qui convient le mieux. A quoi cela servirait-il de donner à un jeune 30 - 50 - 80 millions pour acquérir du foncier, si demain il doit payer l'hectare 4 ou 5 millions; et ce demain est très près d'aujourd'hui. Le problème foncier est un problème capital qui fera que demain des jeunes réussiront ou ne réussiront pas en agriculture.

Le foncier demande à être étudié sous de multiples aspects :
- Prix - Utilisation - Répartition -

1°) Au point de vue prix je ne ferai pas de distinction entre le terrain à bâtir et le terrain agricole, le premier influençant plus que fortement le second, et à ma connaissance le dernier record est de 15 millions AF 84 ares de terres agricoles. Il faut maîtriser le prix de la terre et arrêter la spéculation foncière. Les paysans dans leur immense majorité sont victimes de cette spéculation. A chaque fois que le prix de la terre augmente, le revenu des agriculteurs en diminue d'autant; je m'explique :

Les candidats à l'acquisition sont tenus d'emprunter d'avantage et donc les annuités ne sont que plus importantes. Les loyers suivent la courbe ascendante. Que ce soit la St Michel ou l'échéance du prêt, c'est toujours le revenu qui se fait grignoter. Vous me direz, il y a ceux qui la vendent. C'est vrai, mais c'est une minorité et les paysans ne sont pas propriétaires de toute la terre (50 à 60 %).

Si nous voulons avoir notre dignité dans notre métier, notre revenu, nous devons l'acquérir par notre travail et non en vendant notre outil; et les anciens doivent être garantis dans leurs vieux jours par une retraite décente.

2°) Au point de vue utilisation: l'année dernière au Comité Economique et social, j'ai fait le rapport foncier et ma surprise a été grande de découvrir que la Bretagne en 3 ans avait perdu 76 000 ha/SAU dont 42 000 de façon irréversible. Cette consommation de terres utiles est due à la construction de maisons d'habitation, de zones industrielles, de routes et autres équipements.

Il y a là des besoins que l'on doit satisfaire sur le fond mais criticables en ce qui concerne la manière; je veux parler des zones qui demeurent inemployées même si l'on prétend y implanter des casernes. Mais il y a surtout l'urbanisme sauvage, grosse mangeuse de terre. Vous connaissez les méfaits de cette construction anarchique par les dégâts qu'elle occasionne après un remembrement, par les conflits qu'elle engendre au niveau du fonctionnement des exploitations. Laisser se perpétuer ce " bordel " c'est signer l'arrêt de mort de l'agriculture. Nous devons, de toute urgence résoudre ce problème par tous les moyens, à commencer par l'instauration de P.O.S. tant controversés peut-être, et certains ne font qu'officialiser un état de fait (Quimperlé). Si cela est insuffisant il faudra faire preuve d'imagination.

Au point de vue utilisation, nous avons deux faiblesses :
la première : l'agrandissement démesuré de certaines exploitations grâce à l'argent tout d'abord et ensuite à de multiples combines dont l'engagement d'installer un enfant moyen dans les 5 ans n'est pas la moindre et pourquoi pas sur simple déclaration d'un désir de procréation?

La seconde est l'éclatement des exploitations viables souvent au profit non pas de ceux qui en ont le plus besoin mais de ceux qui ont l'oseille. La S.B.A.F.E.R. à ce niveau pourrait être un excellent outil, mais ses moyens sont insuffisants autant du point de vue financier que légal.

Le contrôle total des cumuls qui démarre maintenant sur le département doit être inspiré de cette nécessité. Son efficacité ne dépend pas de son essence mais de la volonté des gens (professionnels et fonctionnaires) chargés de l'appliquer. Le résultat sera positif ou négatif suivant notre désir de voir ou de ne pas voir des jeunes paysans demain sur notre département.

Les structures pour importantes qu'elles soient ne résolvent pas tout. Elles sont un moyen d'accéder à un certain revenu et en ce qui concerne ce revenu, on est en présence de plusieurs thèses.

- Il y a les partisans de la grande entreprise, ce qui signifie quelques haciendas sur fonds de désert humain : (ce n'est pas mon choix).
- Il y a la position de la F.D.S.E.A. réclamant une garantie de revenu à travers une réforme de soutien des marchés garantissant les prix jusqu'à un volume de production.
- Dernièrement les journaux ont fait grand cas d'une position des Côtes du Nord visant la limitation de la taille des ateliers hors sol.
- Nous avons un nouveau phénomène avec le quota légumes de conserve. Comment un jeune peut-il s'insérer dans ce mécanisme ? Une chose est certaine, les jeunes sont plus vulnérables que les autres en période de crise. J'en connais qui vivent aujourd'hui sur le congélateur des parents.
- Un autre facteur important est celui de la formation. Il est nécessaire qu'elle ne soit pas sélective, donnant à chacun quel que soit son niveau, la possibilité d'accéder au savoir; qu'elle atteigne les hommes comme les femmes, que son niveau soit suffisant, comportant en harmonie le savoir théorique et pratique, autant du point de vue technique qu'économique. Elle doit être permanente, adaptée aux besoins du moment et souple dans ses formes.

=====

CONCLUSION

Si nous résolvons avec bonheur les conditions d'installation et de maintien des jeunes agriculteurs, il faut qu'ils sachent pour demeurer et s'épanouir faire preuve de solidarité au niveau de la profession. Qu'ils s'engagent avec d'autres pour résoudre leurs problèmes dans des structures comme les groupements de producteurs, les C.U.M.A. ou l'agriculture de groupes. Ces structures ne font pas de miracles mais dans les coups durs, elles amortissent les chocs; elles rendent parfois un équipement moins lourd et elles créent aussi un climat, une ambiance qui ne se calcule pas en tonne ni en francs mais rendent la vie possible ou dans le cas contraire infernale.

=====

P. AUTRET Président du C.D.J.A.

COMBIEN D'AGRICULTEURS DEMAIN DANS LE FINISTERE ?

Importante question qui se pose aujourd'hui avec une acuité toute particulière. Demain, dans 10 ans, dans 30 ans, combien y aura-t-il d'agriculteurs dans notre département ? Je vais peut-être vous étonner, mais je n'en sais strictement rien ; tous ceux qui m'ont précédé ont tenté de répondre par l'affirmative. Je leur tire mon chapeau. Je vous le précise à nouveau, nous les jeunes agriculteurs, nous n'en savons rien et comment pourrions-nous le savoir s'il vous plait ? en faisant à priori des choix et en sachant avant même de commencer où ils voulaient en arriver.

- LES CAUSES DU DEPART DES JEUNES - Voilà une question fondamentale !

Essayons, si vous le permettez, d'en faire assez rapidement le tour !

Pourquoi partent-ils ?

- le travail est trop contraignant sur une exploitation à 1 UTH 5 surtout pour l'élevage.
- Il y a peu de loisirs.
- Peu ou pas du tout de vacances.
- Le revenu est parfois insuffisant par rapport au travail fourni.
- manque de moyens de formation :
 - . formation générale insuffisante,
 - . formation économique insuffisante.
- une cohabitation mal supportée.
- un financement insuffisant pour s'installer.

D'autre part, le problème foncier est toujours l'une des difficultés de l'installation des jeunes.

A cause de la spéculation foncière et en particulier par l'implantation anarchique de résidences sur le littoral.

La non adaptation de la retraite ne permettant pas aux plus âgés de vivre décemment, les incitent à continuer à exploiter encore un certain temps.

Par contre, ce que nous connaissons bien et même très bien, c'est à quelles conditions les jeunes accepteront de rester à la terre demain. A toutes les questions que nous nous posons, à toutes les solutions possibles et envisageables, il n'existe malheureusement pas de réponses toutes faites. Les "Y a qu'à", les "il faudrait que", ne nourrissent pas leurs hommes bien longtemps.

Dans le domaine agricole, comme dans bien d'autres, les solutions définitives n'existent pas : perpétuels sont les changements et perpétuels sont les conflits. Les jeunes agriculteurs, l'installation de chaque jeune agriculteur se pose en concurrence de ceux qui sont déjà en place et qui souhaitent pour de multiples raisons s'agrandir et se développer. Le malheur des uns fait parfois le bonheur des autres, mais sachons que dans ce genre de compétition, nous sommes, nous les jeunes, souvent les uns et rarement les autres.

La question fondamentale que nous nous posons : c'est de savoir quel type d'agriculture veut promouvoir la profession ? Quels objectifs veut-on atteindre ? Ces mots n'ont pas le même sens pour tous, les échappatoires sont nombreux et les déclarations d'intentions ne manquent pas. Trop souvent, on en arrive à une véritable surenchère un peu comme dans le domaine du foncier. C'est à qui y mettra le plus gros paquet.

Ce ne sont pas toujours les autres qui sont les principaux responsables de telle ou telle situation. Ce n'est pas non plus aux autres de tout solutionner à notre place.

Une autre précision avant d'aborder les conditions de l'installation des jeunes. Si aujourd'hui nous sommes tous d'accord pour reconnaître qu'il n'y a plus assez de jeunes à s'installer et qu'il faut tenter d'endiguer cette hémorragie humaine, n'oublions pas messieurs que ce sont les jeunes agriculteurs qui ont les premiers tiré la sonnette d'alarme et qu'ils ont eu bien des difficultés à se faire entendre à tous les niveaux. Les situations évoluent rapidement et rien n'est jamais totalement définitif.

Certaines des affirmations et éléments d'analyses de la situation présente face à l'avenir sont réalité. Il implique donc de bien gérer le présent si nous voulons un avenir prospère pour une population agricole importante.

C'est pourquoi, aujourd'hui, au-delà des études scientifiques, des rapports et contre rapports, des solutions toutes faites, fonction des convictions des uns et des autres, pour répondre à votre question, Monsieur le Président, les J.A. pensent que des choix sont nécessaires.

A nos yeux, ces choix sont de deux ordres :

- . PROFESSIONNELS
- . POLITIQUES.

LES CHOIX PROFESSIONNELS :

La qualité de la vie est certainement un des facteurs prédominants dans notre société.

Je ne vais pas revenir sur les causes du départ. Ceci est probablement réalité, quand nous parlons de qualité de la vie, nous pensons promotion de l'individu.

Afin de répondre à l'attente de certains, je puis vous dire que le C.D.J.A. souhaite promouvoir une agriculture de type familial, faisant appel à la responsabilité personnelle des hommes et à leur esprit d'initiative.

De ce fait, il nous semble qu'une exploitation de 2,5 U.T.H. peut nous permettre d'atteindre certains objectifs, à savoir :

- . d'établir un roulement de travail,
- . de pouvoir se libérer pour une raison ou pour une autre : loisirs, week-end, congés, pour la formation permanente, pour la participation à la vie professionnelle et sociale, pour ne pas être victime des conséquences de la maladie, en un mot, pour permettre d'avoir un travail plus rationnel..

Pourquoi ne pas promouvoir les différents types d'exploitation ?
(G.A.E.C., C.U.M.A., Association d'exploitation ...)

La sécurité des revenus est certainement une des préoccupations essentielles des jeunes qui s'installent.

NOUS en INSTALLERONS :

Si les hommes, les organismes économiques en place, préparent pour les futures générations des outils économiques capables d'aborder l'avenir avec plus de sérénité. Outils qui devront : et assurer une bonne valorisation de nos produits et nous donner l'assurance de les écouler. Que l'on accepte de le reconnaître ou non, l'installation des jeunes dépend pour une part des industries agro alimentaires d'amont ou d'aval des exploitations, de l'organisation et de la gestion des marchés, et des organisations économiques : groupements de producteurs, coopératives, S.I.C.A etc...

DES CHOIX POLITIQUES

Et ceci quel que soit le pouvoir qui soit en place.

Les jeunes accepteront de rester à la terre :

- Si les exploitations sont **remembrées** et d'une taille telle qu'il sera possible de vivre honnêtement de son métier à parité des autres catégories socio-professionnelles.
- Si le pouvoir politique accepte enfin d'apporter les réformes nécessaires en matière de structures des exploitations. En rendant applicable la législation des cumuls par des mesures de coercition indispensables à dissuader les cumulards d'en laisser un peu à ceux pour qui c'est vital de s'agrandir et de s'installer.
- Si l'environnement assure une vie sociale aux familles d'agriculteurs c'est-à-dire des infrastructures qui évitent l'isolement humain et économique : écoles, commerces, médecins, vétérinaires, téléphones, loisirs, etc...
- Si les prix de nos produits sont suffisamment rémunérateurs pour assurer un revenu décent aux ménages à court, moyen et long terme. La spéculation n'est pas le souci des jeunes agriculteurs. Obtenir un revenu correcte de façon durable : voilà ce que veulent les nouvelles générations.

Je ne sais pas, Monsieur le Président, si j'ai répondu à vos attentes, mais pour savoir combien il y aura d'agriculteurs en l'an 2000 dans le Finistère, il faudrait être dans le secret des dieux, je ne le suis pas. Nous pouvons tous formuler un certain nombre d'hypothèses. Se réaliseront-elles ? Qui peut le savoir ? Il est certain que l'actuelle pyramide des âges de notre population agricole pose de nombreuses interrogations.

L'Agriculture de demain ne sera rien d'autre que ce que nous en ferons tous ensemble et non les uns contre les autres. Nous avons tous nos responsabilités respectives là où nous avons été mandatés. C'est pourquoi, nous nous sommes battus pour obtenir quelques mesures de nature à encourager les jeunes agriculteurs à s'installer : dotation à l'installation, prêt J.A. plus substantiels, etc...

INTERVENTIONS

Mr J.Y JEZEQUEL :

Aujourd'hui, on se retrouve entre responsables d'organisations professionnelles pour faire le bilan du travail réalisé ces dernières années.

- . Ce bilan n'est pas brillant : l'évolution de ces dernières années est très préoccupante, les prévisions sont alarmantes.
- . Quel fiasco pour beaucoup d'organisations professionnelles qui depuis longtemps revendiquent la création d'emplois et l'industrialisation de ce département alors que pendant ce temps elles ne se sont pas préoccupées de défendre les emplois existants au niveau des paysans. Ceci est aussi vrai pour le syndicalisme départemental jusqu'en 1969.

En quelque sorte on a organisé le vide autour de nous et maintenant on s'inquiète, du moins apparemment.

Mais en fait, pour quelles raisons en sommes nous là ? Qu'est-ce que les organisations professionnelles ont fait pour éviter que nous en arrivions là ?

Jusqu'à présent, l'Etat et vous, organisations professionnelles de ce département, avez préconisé aux jeunes la MODERNISATION, la présentant comme étant la seule alternative. En fait, beaucoup de jeunes la ressentent comme étant un tribut à payer pour être agriculteur, mais elle ne résout pas leurs problèmes fondamentaux.

Au niveau du foncier, c'est toujours la loi de la jungle ; en plus la SBAFER n'installe pratiquement pas de jeunes. Dans certains cantons, lorsque les "commissions structures" s'opposent au démantèlement des exploitations afin d'installer des jeunes, leur avis ne sont pas respectés au niveau de la commission structure départementale.

Oui, finalement, voilà les résultats d'une politique menée jusqu'à présent, une politique que l'on pourrait intituler : "Que le meilleur gagne".

Et puis voilà, tout d'un coup, on prend conscience de la gravité de la situation et l'on entend un nouveau slogan : "Il faut installer un maximum de jeunes".

Bravo ! Mais il ne suffit pas de le dire (peut-être, certains le font-ils pour se donner bonne conscience ?), car pour les installer, ces jeunes, il faudra bien se donner les moyens nécessaires.

Nous aussi, nous disons, qu'il faut installer un maximum de jeunes, qu'il faut installer tous ceux qui sortent des écoles actuellement, et, nous proposons les moyens pour y parvenir.

Le maximum d'installations passe :

- 1/ - Par le contrôle du financement et donc le contrôle de la taille des ateliers, oui, le contrôle de la taille des ateliers de production, voilà une piste de travail intéressante pour les organisations professionnelles si vraiment elles sont convaincues de la nécessité d'installer des jeunes.
- 2/ - Par le contrôle de la répartition du foncier, toute exploitation viable libre doit permettre d'installer un jeune, même sur 15

ou 16 hectares.

- 3/ - Enfin et surtout, si l'on veut inciter les installations et maintenir les paysans à la terre, il faudra bien qu'on leur garantis-
se un revenu avec des conditions de travail normales.

. Par exemple :

30 vaches laitières et la suite ou 45 truies dans un élevage de naisseur-engraisseur devraient permettre à un ménage de vivre correctement de son travail.

D'ailleurs, avec ces chiffres, cela ne ferait que (environ) :

9 000 à 10 000 producteurs de lait } dans ce département.
3 500 à 4 000 producteurs de porcs }

Pour réaliser la production faite à ce niveau actuellement.

- . Chaque ménage ou chaque travailleur devrait percevoir son salaire. Il serait temps que la famille passe avant le remboursement du crédit et des firmes. Bien sûr, il ne serait plus question de primes, de ristournes ou choses de ce genre qui ne sont que des "carottes" lésant les producteurs et faisant profiter les firmes.

- 4/ - Si l'on veut favoriser les installations, il serait temps de réagir contre un certain nombre de mesures que l'on cautionne et que l'on bénit trop souvent :

- . Je pense au fameux décret de 1973 instituant la capacité professionnelle et, qui risque, à terme, d'être un outil de sélection dangereux entre les jeunes.
- . Je pense aux plans de développement qui ne profiteront qu'à une minorité et qui, de toute façon n'apporteront aucune garantie de revenu.

Il faut aussi replacer à leur juste niveau quelques mesures présentées comme devant favoriser l'installation des jeunes :

- . La dotation à l'installation : Il n'est pas question de la rejeter bien sûr ; en fait, elle permet aux jeunes, pour toute leur vie d'agriculteurs, de s'acheter un tracteur d'occasion. D'autre part, ils devront attendre de longs mois la totalité des 25 000 F.
- . Les "prêts J.A" : Tout le monde n'a pas les mêmes chances de les obtenir et de toute façon on demande aux jeunes agriculteurs de les rembourser trop rapidement.

Tant que l'on ne se sera pas attelé à tous ces problèmes, de contrôle du financement, de contrôle de la taille des ateliers, de contrôle de la répartition du foncier, et de la garantie de revenu, que l'on cesse de jouer avec l'avenir des jeunes, que l'on cesse de leur donner l'illusion (car c'est bien d'une illusion qu'il s'agit), que l'on va les aider à s'installer.

Si l'on ne réagit pas rapidement, ne risque-t-on pas de proposer, à beaucoup de jeunes, qui s'apprentent à sortir des écoles ou des centres de formation, des situations, non pas d'agriculteurs mais de salariés.

Mr. LE BRAS :

C'est à travers des décisions collectives qu'il sera possible de retourner la situation. Je prends un exemple : ceux qui ont participé à la préparation du schéma d'aménagement du littoral ont pu se rendre compte qu'il n'y avait aucun plan d'ensemble derrière ce schéma ...

Mr. KERNEIS - Lanmeur :

Problème de l'accaparament des terrains agricoles par les résidences secondaires : pourquoi ne pas les construire sur des terres incultes ... d'où moins de répercussions sur le prix des terres agricoles et les servitudes pour l'agriculture.

Problème de la qualité de la vie intervention près de la S.I.C.A. en faveur du conditionnement du chou-fleur à la ferme ce qui permettrait d'améliorer les conditions de travail des exploitants (début de la journée de travail retardée).

Autre problème : demain les producteurs en arriveront à produire de 30 à 40 % et plus de chou-fleur ... Or les petites exploitations, faute de surface, ne pourront le faire. Je suggère donc pour ces exploitations que l'on étudie davantage les possibilités offertes par la culture de l'endive. Il resterait de larges débouchés pour cette production. Elle pourrait être intéressante pour beaucoup de jeunes exploitants.

Mr. : un jeune :

J'aurai voulu m'installer à MILIZAC, mais à MILIZAC on se bagarre pour un M2.

J'ai pensé également m'installer dans le Centre Finistère (mais est-ce que je ne vais pas me heurter aux gens en place) ou sur un atelier "Porc" m'installer ... mais où ? mais comment ?

C'est le problème de beaucoup de jeunes ... je ne cherche pas 50 Ha, j'en aurai assez avec 20.

Mr. MIOSSEC :

Cette intervention est significative, et je le remercie d'être intervenu. Il interpelle tout le monde, toutes les organisations ... et aussi nos économistes.

C'est le problème qu'il faut arriver à résoudre coûte que coûte.

Nous n'avons pas la solution toute faite ... Mais tous ici nous devons nous efforcer et nous engager à trouver des solutions à ces problèmes ... Sans doute que beaucoup de solutions ne dépendent pas de nous. Sans doute que les mesures qui ont été proposées dans le passé ont été détournées ou refoulées.

Car il est vrai que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on parle du "désert breton". Je me souviens avoir présenté un rapport vers 1967 ou 1968 sur ce sujet et de m'être attiré les foudres du Préfet de région ...

Le C.E.L.I.B., Monsieur PHIPPONEAU et les documents du C.E.C.O.R. font état de cette dégradation démographique ... A l'époque, cela n'avait pas eu d'écho .. Il est heureux que le problème, aujourd'hui, soit correctement posé.

Mr. LE MEUR :

Dans le dernier rapport du Comité Economique et Social, il est encore écrit que la population agricole bretonne avait diminué et devait continuer à diminuer dans les années à venir...

Mr. :

Je me suis installé à 23 ans sur 10 Ha ... et comme production, je fais du lait. J'ai dû me reconvertir rapidement dans autre chose : le maraîchage : 50 ares de serres, dans un premier temps, puis un Ha en association (G.A.E.C.) ... sur le reste de la ferme, je fais du maïs ... peut-être y a-t-il place pour d'autres jeunes dans cette voie.

Mr. :

Il y a un aspect que l'on n'a pas assez développé au sujet du foncier : ce sont les productions hors sol qui sont un moyen d'agrandir son exploitation sans terre. Le choix est à faire quant au nombre de producteurs que nous voulons garder et sur la répartition que nous voulons faire de la production. Et ce choix suppose la limitation de la taille des ateliers sinon nous cautionnons tous l'élimination d'un grand nombre de producteurs. Mais cette limitation n'a de valeur que dans la mesure où elle s'accompagne d'une garantie de revenu.

Mme TANNE :

La place de la femme dans l'agriculture est importante ; mais peut-être n'est-il pas facile de la définir ... C'est un métier intéressant car on peut lier et son métier et sa vie de foyer ... C'est une situation aussi intéressante que bien d'autres ailleurs ...

Mr. LARREUR :

On a dit ce matin : "la vocation de l'agriculture est de nourrir les hommes". Comment concilier cette notion avec la défense du revenu.

Mr. :

Dans le cas d'une limitation de production, on conserve une potentialité de production, que l'on n'a pas entrevu. En limitant, on donne la possibilité à un maximum de pouvoir se garantir un revenu.

Mr. LE BRAS :

Il y a des possibilités de débouchés ... pour le lait ... comme pour la viande ... dans divers pays si on leur donnait des délais de paiement ... ne maintient-on pas volontairement la montagne de poudre de lait pour écraser le prix du lait ?

Mr. LAOT :

S'il y a des excédents de production dans non régions, on essaiera d'exporter vers les pays sous alimentés. Et ces excédents risquent de constituer un instrument de domination face aux pays affamés. Cas actuel des U.S.A.

Mr. MIOSSEC :

Il est certain qu'il y a des contradictions, mais c'est à nous d'essayer de trouver des solutions à ces contradictions.

Mr. JEGOUZO :

Que faire pour assurer le renouvellement de la population agricole ?

D'après vos interventions, il semblerait qu'il y aurait des candidats ... Mais pas assez de terre. Alors que faire ?

La profession dit "il nous faudrait 500 nouveaux agriculteurs par an ... (c'est un objectif) en vue d'assurer un effectif minimum en l'an 2000."

Comme une population d'exploitants agricoles comprend environ 45 générations : 45×500 exploitants par génération (par an) = 22 500 exploitants.

Si votre territoire agricole est de 500 000 Ha, la surface disponible par exploitation est de 20 Ha environ.

Si tels sont les objectifs que nous nous fixons :

- 500 installations par an,
- 22 500 exploitations en l'an 2000,

ceci implique que les exploitations n'aient que 20 Ha en moyenne (certaines pourront être plus petites en culture très intensive ou hors sol et d'autres plus importantes) Cela implique aussi de lutter contre les inégalités dans la mesure où l'on veut fournir un emploi aux jeunes, étant donné que par ailleurs l'industrie n'est pas capable de fournir cet emploi sur place. Mais quel moyen utilisé pour cela ... Ce matin vous avez dit par exemple : attribuer par priorité aux jeunes les terres disponibles ... ce qui implique de revoir le rôle de toutes les institutions qui interviennent à ce sujet dans le milieu agricole (S.B.A.F.E.R., etc...) et leurs moyens d'intervention :

- I.V.D., législation anticumul,
- Primes spéciales, telles que primes à la vache, qui se justifient dans la mesure où l'on veut sauver l'agriculture dans certaines régions pour y assurer un peuplement minimum (on le fait bien en Suisse). A ce moment, c'est une politique de peuplement.
- Accroissement de l'impôt sur le revenu, préconisé par certains pour décourager les gens de s'agrandir.
- Impôt sur le capital ? Est-ce un moyen pour empêcher le prix de la terre d'augmenter ?

Mr.

Pour favoriser l'installation des jeunes, il faut également aménager les conditions de retraite des exploitants âgés ...

Mr. DU PENHOAT :

Vous avez revendiqué le droit à la différence tout à l'heure pour les agriculteurs. J'ai constaté qu'il n'y avait pas de rapport entre le niveau d'études secondaires et la réussite d'un agriculteur. Le métier d'agriculteur exige bien autre chose qu'un certain niveau scolaire.

Mr. JEGOUZO :

C'est vrai. Mais il faut raisonner toutes choses égales, par ailleurs. Quant au "droit à la différence", je suis entièrement d'accord avec vous surtout quand il s'agit de consommations de biens matériels. Même pour la formation, je ne suis pas partisan de la parité totale.

LA FORMATION DES NOUVEAUX AGRICULTEURS

Par G. JEGOUZO

Ce problème est lié au nombre d'agriculteurs.

On dit par fois que ce sont deux choses indépendantes. De toute façon, dit-on, ce qui est prioritaire c'est le nombre de ceux qui arrivent sur le marché des exploitations. Personnellement je ne suis pas d'accord sur ce point.

En effet, pour obtenir un revenu correct sur une petite surface, il faut avoir des aptitudes à bien gérer une exploitation. Il faut donc améliorer la formation, et pour moi la formation c'est surtout une capacité de gestion, des aptitudes à la gestion.

Le niveau de formation actuel des nouveaux agriculteurs - Quel est-il ?

L'âge de fin d'études est le plus bas, d'une part chez les ouvriers et les manoeuvres et d'autre part chez les agriculteurs et les ouvriers agricoles (ceci en moyenne dans l'ensemble de la France).

Pourquoi ? Parce que le plus souvent les jeunes de la campagne n'ont fréquenté que l'école primaire, surtout jusqu'en 1950 ; et d'autre part, la majorité de ceux qui avaient des diplômes fuyaient l'agriculture. Les rares qui échappaient à la sous scolarisation quittaient l'agriculture. De tout temps, il y a eu une espèce d'incompatibilité entre les diplômes élevés et l'exercice du métier agricole. Dans le Finistère, il n'y aurait actuellement qu'environ 250 exploitants à avoir le niveau du baccalauréat.

Après 1960, pour mettre fin à cette sous scolarisation agricole, l'enseignement en général, et agricole en particulier a'est considérablement développé. Qu'en est-il résulté pour la formation des nouveaux paysans ?

La formation scolaire des enfants qui restent à la terre est moins élevée que celle des enfants qui partent.

Exemple : Une enquête faite dans le Finistère en 1971 révélait que parmi les garçons nés entre 1945 et 1955, le % de ceux qui sont resté à la terre est de :

- . 0 % pour les garçons qui ont un niveau d'études supérieures,
- . 3 % chez ceux qui ont un niveau de formation secondaire du 2^e cycle (niveau 1^{ère} ou terminale... qu'ils aient eu ou non un diplôme)
- . Le taux de maintien est plus élevé chez ceux qui ont seulement un niveau de formation primaire.
- . Ce taux est encore plus élevé chez ceux qui ont une formation agricole courte (54 %).

Chez les filles, le problème est identique. Mais chez les filles titulaires d'une formation agricole courte 36 % seulement sont restées à la terre en 1971. Or, certaines d'entre elles partiront encore.

Je n'ai pas évoqué la formation agricole longue niveau BTA, BTS, mais parmi ceux-ci, il en reste beaucoup moins que chez les jeunes ayant suivi une formation agricole courte. Sur 100 ayant passé leur BTA ou BTS entre 1965 et

- En 1974 : BTA 6 % et niveau plus élevé : 3 %.

En conclusion, compte tenu de la législation nouvelle sur les possibilités d'installation des agriculteurs, il y a un large avenir pour la formation permanente, puisque très souvent, les nouveaux agriculteurs n'ont pas acquis dans l'institution scolaire les outils dont ils ont besoin pour s'installer à la terre, (tout au moins pour avoir droit aux aides) est contestable.

Monsieur Cornec me signalait qu'on en arrive au paradoxe suivant : des titulaires du BAC ou d'une licence même de sciences, même de biologie, ne peuvent bénéficier des aides à l'installation parce que n'ayant pas le BEPA, ou ce qui est plus difficile encore pour eux : avoir 5 années d'activité agricole.

Mr. ARZEL :

Vous m'avez confié une mission redoutable ce soir, en me demandant de tirer les conclusions de cette journée. C'est un sujet qui intéresse beaucoup de monde dans le département. Mes premiers mots seront pour remercier Mr. JEGOUZO, Mr. AUDROING qui ont le mérite d'avoir posé le problème.

C'est un problème qui n'est pas nouveau et qui nous préoccupe depuis déjà un certain nombre de mois, sinon depuis un certain nombre d'années. On vous a présenté des chiffres, indiqué des tendances, formulé des prévisions ... et vous avez pu vous exprimer à ce sujet, chacun à sa manière ... pour aboutir à peu près aux mêmes conclusions qui sont aussi les nôtres et celles de vos organisations professionnelles.

Et je rappellerai, pas pour vous donner un satisfecit, ce que disait le Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture il y a peu de temps : "Que l'expansion pour l'expansion, la Chambre d'Agriculture n'en voulait pas, et qu'elle préférerait (c'était une image) aider trois agriculteurs à faire chacun 300 porcs, que d'aider un tout seul à en faire 1 000". Cela méritait d'être dit, puisque finalement, au niveau de la Chambre départementale et au niveau de la Chambre régionale d'agriculture, nous avons dit que nous souhaitions que 2 000 jeunes s'installent par an en Bretagne. Et quelqu'un a posé la question "pourquoi cette politique volontariste ?".

Nous avons tenu ce raisonnement et nous le tenons toujours, mais reconnaissons que nous aurons peut-être du mal à le tenir.

Ceci suppose donc que nous donnions déjà le ton à une certaine agriculture dans la région et que nous sommes appelés à faire des productions qui permettront de garder des actifs dans la région.

Si on a soulevé bon nombre de questions au cours de cette journée, on n'a pas tellement mis l'accent sur le fait que les mêmes problèmes se posent dans de nombreuses régions françaises, ainsi que dans les pays de la communauté économique européenne et avec ceux-ci, nous sommes obligés aujourd'hui de compter.

Cela aussi est peut-être à noter parmi les exploitants de ce département, et il ne faut pas leur jeter la pierre, ni jeter la pierre aux organisations professionnelles qui les ont aidé à progresser. L'effort, maintenant doit porter vers ceux qui ne sont pas développés et sont à même de le faire si on les aide.

Pour ceux qui ne pourront pas se développer, il faut trouver des mesures sociales pour qu'ils puissent eux aussi parvenir à une plus grande qualité de vie et un meilleur revenu.

Beaucoup de problèmes ont été soulevés, aujourd'hui :

- problèmes de structure,
- problèmes des plans d'occupation des sols,
- problèmes de formation,
- problèmes de financement.

Il y a là, matière à réflexion.

On a signalé les faiblesses de certaines structures, et, c'est vrai. Quelqu'un a lancé le mot : c'est un problème politique. Et il est vrai que tout est politique d'ailleurs, dans le sens noble du terme. Il est parfois trop facile de critiquer. On devrait être davantage partie prenante dans la mise en place des nouvelles structures : par exemple dans le schéma d'aménagement du littoral breton, que l'on a critiqué ici. Il aurait fallu ajouter à ces critiques que certains ont eu le courage de signaler qu'il était nécessaire d'aménager le littoral pour qu'il ne se soit pas accaparé par quelques uns, mais qu'au contraire ce littoral, qui reste une richesse de notre département, soit préservé. Il fallait essayer de faire quelque chose pour le préserver et par le fait même permettre aux agriculteurs de continuer à exercer leur métier, car on a bien senti à travers les interventions combien est lourd, combien est grave le problème foncier.

Dans le schéma d'aménagement du littoral breton, une chose est à mes yeux très importante pour les 333 communes qui sont touchées par ce schéma. C'est l'obligation de mettre en place un plan d'occupation des sols ; plan qui peut-être pourrait résoudre certains problèmes puisqu'il sera mis en place avec le concours des agriculteurs.

Je suis un responsable professionnel comme beaucoup d'entre vous dans cette salle et je me rends compte que je me bagarre avec des agriculteurs quand il s'agit de problème foncier. Il y a là pour nous une mission difficile et délicate pour convaincre des agriculteurs sur les problèmes d'aménagement foncier.

La Chambre d'Agriculture souhaite que l'on arrive à maîtriser le foncier et que l'on donne à la S.B.A.F.E.R., dans ce but, les moyens nécessaires.

Je dis aussi que peut-être, nous agriculteurs, nous restons trop entre nous ; nous avons à discuter avec les autres. Nous avons le devoir de lutter avec les autres, de voir avec les autres comment on peut aménager le territoire. Car, ce n'est pas nous, agriculteurs, tout seuls, qui pouvons régler les problèmes de la maîtrise foncière. Il faudra bien qu'on le règle avec les autres.

Nous disons qu'il ne faut pas laisser faire l'urbanisation sauvage, et c'est vrai, et dans le même temps, nous disons, nous souhaitons qu'il y ait un tissu social valable à travers le département, à travers la région. On a dit ce matin que les commerces ferment les uns après les autres dans nos bourgs ou dans nos petites villes. Certains disent que dans le centre du département qui se désertifie, il y a possibilité pour les agriculteurs qui s'y installeront, de vivre correctement si on s'oriente dans cette région vers des exploitations de 50 à 100 Ha. C'est possible économiquement, mais humainement est-ce viable ? Va-t-on y retrouver tous les services dont ont besoin les agriculteurs et les autres ?

N'est-il pas souhaitable et possible de créer ce tissu social en attirant dans ces zones les gens qui sont fatigués de vivre dans des collectifs en ville. A-t-on le droit de refuser à quelqu'un de s'installer en milieu rural, dans la mesure bien entendu, où il ne constitue pas une gêne pour les autres ?

Pour en revenir aux 2 000 jeunes que l'on voudrait voir s'installer en Bretagne chaque année, ne perdons pas de vue que le poids des agriculteurs diminuera dans la balance des décisions dans la mesure où ils diminueront d'année en année : ils auront de moins en moins de force, de pression face aux pouvoirs publics.

Dans cette année difficile que nous venons de traverser, on s'est rendu compte que le pays, grâce à l'agriculture avait pu équilibrer sa balance commerciale. L'agriculture avait fait rentrer des devises.

A travers la crise du pétrole, on a découvert que l'agriculture était une richesse, peut-être équivalente au pétrole.

La qualité de la vie, pour terminer, nous l'obtiendrons dans la mesure où nous découvrirons notre solidarité, et dans la mesure où nous accepterons que s'installe cette solidarité.

Mr. PHILIPPE :

Je remercie le Président ARZEL et je vous demande encore une petite minute d'attention, et vous m'en excuserez, au terme d'une journée qui a été bien chargée. J'ai, en effet, une tâche délicate à remplir. Au nom du Conseil d'Administration du Centre d'Economie Rurale, je suis heureux de remettre à notre Président fondateur, Jean MIOSSEC, c'est une surprise, un ouvrage qui a pour titre "L'histoire de la France rurale", ouvrage qui vient de paraître, et, que nous sommes heureux de lui offrir pour les 22 ans passée à la Présidence du Centre d'Economie Rurale. Je suis mal placé pour lui faire des éloges et pour retracer sa vie.

Je comptais sur le Président MEVELLEC pour le faire, lui qui a été son compagnon de route et qui malheureusement n'a pu être des nôtres aujourd'hui pour des raisons de santé.

Le seul éloge que je pourrais faire aujourd'hui à Jean MIOSSEC, c'est de lui dire que, grâce à des hommes comme lui, une journée comme celle-ci peut se tenir, une journée où malgré nos différences et nos divergences, on ait pu se réunir autour d'un même sujet et discuter d'un même problème.

RAPPORT PRESENTE PAR J. MIOSSEC

A LA CHAMBRE REGIONALE

POUR LE VII e PLAN

UNE BRETAGNE AVEC DES PAYSANS

L'importance de la démographie au sein de la région Programme est à souligner au moment où avis, suggestions ou orientations sont à formuler pour l'élaboration du VIIème Plan. En effet, il s'agit d'une meilleure connaissance des hommes de la région, de l'évolution de la population. Or l'avenir de la population c'est l'objet même du plan.

La démographie bretonne actuelle est la résultante du passé et la base de l'avenir. La situation démographique tient aux politiques du passé, à leurs succès ou à leur échec. Cette situation ne peut être analysée qu'en tenant compte de son évolution ; cette évolution a un sens, une signification.

Il ne s'agit pas seulement de constater, d'enregistrer, de mesurer, voire de rechercher des tendances : il nous faut juger l'évolution et définir des objectifs et des moyens en fonction de l'avenir que nous voulons. Avec la démographie le problème de l'emploi caractérise une région car le travail, ici comme ailleurs, constitue le fondement de l'économie. Il nous revient aussi de réaffirmer que l'agriculture à travers l'activité de production et l'ensemble de ses effets amont et aval constitue un des supports essentiels de l'économie régionale.

En tout état de cause, nous ne pouvons raisonner comme si nous avions voulu la situation actuelle : les responsables professionnels ont exprimé à de multiples reprises, tant au niveau de l'élaboration du VIème Plan qu'à l'occasion de plans précédents leurs inquiétudes concernant l'avenir de la région et leurs réserves sur les moyens envisagés pour l'améliorer. Ils ont aussi proposé des solutions qui n'ont été retenues que partiellement ou bien dotées de moyens insuffisants. Nous pensons que nous serons pendant le VIIème Plan à la phase la plus critique de notre histoire contemporaine où tout peut basculer, mais où l'essentiel peut encore être sauvé.

Voici les principaux points que je propose à votre attention. Il s'agit de l'existence des Bretons et de la Bretagne compromis par le vieillissement de la population, des problèmes de remplacement des chefs d'exploitation, du dépérissement de la Bretagne Centrale et des graves problèmes d'emploi de la région.

1 - LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION BRETONNE

"En recul dans le reste de la France, la croissance démographique s'accélère en Bretagne", titrait le Télégramme du 7 août 1975.

En réalité il s'agit là d'une appréciation fondée sur des chiffres globaux et des résultats apparents. Seule une analyse plus approfondie peut permettre de dégager la véritable signification des chiffres. Par ailleurs toute situation doit s'apprécier de façon relative : par rapport aux autres régions comme par rapport à une évolution globale et à la situation antérieure de la région...

- Par rapport aux autres régions, il sera noté que la Région Parisienne et les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur absorbent à elles seules près de la moitié de l'accroissement de population.

- Par rapport au mouvement démographique national, nous retiendrons que la croissance de la population bretonne demeure inférieure à celle enregistrée au plan national (0,7 % contre 0,8 %).

- Par rapport à la situation au début du siècle, nous rappellerons que la part de la population bretonne dans la population française n'a cessé de s'amenuiser et ce dans les termes suivants : 6,3 % en 1911, 5,3 % en 1954, moins de 5% en 1975.

Les excédents naturels de population ont d'autre part à nouveau baissé, en moyenne annuelle, au cours de la période 1968-1975

Le bilan migratoire est certes devenu positif mais, il faut le rappeler, un tel bilan est la résultante de deux mouvements de sens contraire, émigration et immigration qui ne concernent pas les mêmes catégories de personnes. On ne saurait oublier de rappeler que l'évolution favorable du bilan migratoire en Bretagne entre 1962 et 1968 a été due pour une grande partie à l'installation de personnes âgées dans la région. Les jeunes de moins de 35 ans ont, au cours de cette période, représenté 80 % des émigrants et 66 % des immigrants. Un tel mouvement risque de se reproduire entre 1968 et 1975 même si "la Bretagne a récupéré par les mouvements migratoires trois fois plus de personnes qu'elle en avait perdues pendant la période précédente" (Le Monde - 8 août 1975).

En fait, le vieillissement de la population réduit considérablement la portée de la croissance démographique..

En tout état de cause, il faudra attendre les résultats par structure d'âge du recensement de 1975 pour savoir ce que recouvre le bilan migratoire, à savoir l'importance des départs des jeunes, les arrivées d'adultes avec enfants, les retours de retraités et l'immigration étrangère.

Si de l'examen de la population totale nous passons à celui de la population active agricole non salariée, il en ressort que celle-ci est en rapide diminution, près de 40 % en 10 ans :

- 1965 : 342 632 (1)
- 1975 : 209 850 (1)

La poursuite d'une telle évolution jusqu'en 1980 conduirait à 166 000 actifs agricoles soit une réduction de 50 % des effectifs en 15 ans.

(1) - Source : Chambre Régionale d'Agriculture

Au delà de cette évolution, la pyramide des âges traduit un vieillissement considérable : 50 % de la population active a plus de 50 ans. Ce sont là des éléments chiffrés qui ne trompent pas. Il nous paraît particulièrement opportun de rappeler ici quelques conclusions d'une étude (1) réalisée par la Direction Régionale de l'I.N.S.E.E., sur ce problème :

"Il y aurait dans la région à la fin du siècle moins de 25 000 agriculteurs actifs âgés de moins de 60 ans, soit moins d'un travailleur au kilomètre carré. Il y en avait plus de 150 000 en 1960.

Il ne s'agit pas d'une prévision mais du résultat de calculs montrant les développements de la situation présente dans une hypothèse de stabilité des comportements et des institutions. Cette perspective de 25 000 agriculteurs n'est que le prolongement des tendances d'un passé récent".

"Cette dernière (population active agricole), vieillie, décroît beaucoup plus par départs à la retraite ou décès que par non-entrées de jeunes. Si à compter d'aujourd'hui ils rentreraient tous et demeureraient dans l'agriculture, on n'en compterait cependant que 50 000 à la fin du siècle ayant moins de 60 ans".

Au vu de ces conclusions, on ne peut que poser la question suivante : Comment en est-on arrivé à cette situation invraisemblable ? Mais cette question se double immédiatement d'une autre : dans une perspective d'avenir, ne convient-il pas dès maintenant de poser le problème de l'entrée d'enfants de non-agriculteurs dans l'agriculture ?

2 - LE NON RENOUVELLEMENT des CHEFS d'EXPLOITATION

Le phénomène du vieillissement de la population active agricole vient d'être caractérisé et dans le même temps l'attention a été attirée sur la situation d'urgence créée au niveau de renouvellement.

C'est dès aujourd'hui que se forge l'avenir et celui-ci ne peut attendre des décisions reportées dans le temps.

"Les phénomènes démographiques évoluent lentement, mais ils sont pesants et l'on estime généralement qu'il ne faut pas moins d'une génération, c'est-à-dire entre 20 et 30 ans pour mesurer dans toute leur ampleur les conséquences des décisions ou de l'inaction qui a caractérisé une époque".

(Auditing - Session Chambre Régionale d'Agriculture - Janvier 1973).

Le renouvellement de chefs d'exploitation va constituer un des facteurs les plus importants pour l'avenir de la région. Ce renouvellement ne semble pas assuré à un niveau très élevé. En nous tenant pour l'essentiel à l'analyse de JEGOUZO (2), il nous faut constater :

(1) Loeiz Laurent - Les actifs agricoles en Bretagne - Horizon 2 000 - Sextant N° 1 - Mai 1971 - Direction Régionale de l'I.N.S.E.E.

(2) JEGOUZO : "Vers un tarissement de la population agricole française" - Economie rurale - Janvier - Février 1975 pages 54 et suivantes.

- La chute des naissances dans les familles agricoles : 58 % depuis 20 ans ; la diminution de la fécondité et du nombre de jeunes ménages...

- De moins en moins d'entrées dans l'agriculture en début de la vie active : on va progressivement vers des taux d'entrée dans l'agriculture inférieurs à 50 %.

- Le fait que, tantôt presque tous les jeunes entrent dans l'agriculture (cas des études agricoles courtes), tantôt tous, ou presque, s'en détournent dès le premier emploi (cas des études supérieures ou de l'enseignement technique long).

- De plus en plus de sorties, hors de l'agriculture, en cours de la vie active : la moitié de ceux qui commencent leur vie active en agriculture n'y restent pas.

Nous allons donc vers un tarissement de la population active agricole, même si certains éléments de l'analyse précédente datent d'avant 1970.

Il faut signaler une attitude nouvelle des jeunes qui ont reçu une "formation longue" et qui cherchent à rentrer dans la profession agricole... Mais il faudra attendre pour se prononcer sur la nature et l'étendue du phénomène.

Pour que des perspectives de renouvellement des chefs d'exploitation soient plus larges et pour éviter l'effondrement du tissu économique et social de la Bretagne, il faut immédiatement :

- Favoriser l'installation des jeunes :
 - . par une politique des structures ;
 - . par une politique des revenus ;
 - . par une politique d'un développement mieux partagé ;
 - . par l'amélioration des moyens de formation...

Une population active agricole rapidement stabilisée et donc rajeunie préparera une fin de siècle où l'agriculture, constituera tout à la fois une base à l'avenir de la Bretagne et une contribution à l'alimentation d'une population mondiale en croissance rapide. Ce n'est pas le moment, alors que beaucoup redoutent l'extension de famines mondiales, de supprimer l'agriculture.

3 - LA BRETAGNE CENTRALE COMME PHENOMENE de DEPOPULATION

L'analyse démographique affinée au niveau des cantons et des pays révèle des degrés différents dans l'évolution de la Bretagne.

Tout d'abord le mouvement naturel de la population (naissance/décès) donne des résultats négatifs dans des zones de plus en plus importantes. Seule la région brestoise et la région rennaise se caractérisent par un excédent naturel important.

De 1954 à 1962, en Cornouaille, deux cantons avaient moins de naissances que de décès : Pleyben, Huelgoat.

En 1967, le phénomène s'étend à 7 nouveaux cantons : Crozon, le Faou, Châteauneuf-du-Faou, Pont-Croix Douarnenez, Pont-l'Abbé, Plogastel-St-Germain.

En 1972, la liste des cantons où le nombre des décès est plus important que le nombre de naissances s'allonge encore avec Châteaulin, Briec, Scaër, Bannalec, Carhaix.

Le phénomène de dépopulation qui pendant un temps fut limité à la Bretagne centrale ne cesse, depuis deux décennies, de s'étendre en Bretagne.

Qu'en est-il alors des cantons qui connaissent une situation dégradée depuis les recensements antérieurs et voient encore continuer la régression ? Pourtant, nombre de comités de petites régions (Cidecob, Comité du Méné, CEB, COCAPAR) ont rassemblé des bonnes volontés conscientes mais leur attente a été déçue... Le résultat c'est une situation de 40 habitants au km² en Bretagne intérieure

En fait, se limiter à équilibrer le solde migratoire de l'ensemble de la région implique que le bilan migratoire de plusieurs "pays" restera négatif, au moins autant que par le passé.

" Ce qu'il importe de bien souligner c'est que la physiologie générale de la Bretagne ne sera pas bouleversée à la fin du siècle si l'ensemble urbain rennais à 20 000 ou 30 000 habitants de plus ou de moins, alors qu'il en va tout autrement pour Carhaix qui peut stagner à 14 000 habitants si aucune orientation nouvelle n'est prise. Si, au contraire, Carhaix atteint 30 000 habitants d'ici 10 ou 20 ans, c'est une population de 100 000 habitants de la Bretagne Intérieure qui pourra bénéficier d'une quantité, d'une diversité et d'une qualité de services satisfaisants. Encore faudrait-il que le vieillissement de la population agricole n'affecte pas l'existence de l'agriculture comme de la région".

Une attention particulière doit donc être portée sur la Bretagne Centrale qui constitue le point le plus névralgique où l'évolution conduit à la destruction du tissu humain, économique et social.

En fait, la Bretagne Centrale avec son phénomène de dépopulation préfigure ce qui risque de se passer sur la plus grande partie du territoire breton si une véritable politique de développement n'est pas mise en œuvre.

L'extension du phénomène "Bretagne Centrale" que nous avons notée montre bien qu'il n'y a pas de différence de nature mais de degré entre les problèmes de la Bretagne Centrale et ceux du reste de la Bretagne.

Ceci nous conduit donc à insister sur le caractère unitaire du développement global de la région et sur ce fait que l'aménagement du territoire en Bretagne passe par un équilibre harmonieux des "pays".

4 - LE PROBLEME de L'EMPLOI

Déjà en 1955 où la situation n'était pas compromise au point où elle l'est aujourd'hui on affirmait que "le problème breton c'est celui de l'avenir des jeunes. S'ils trouvent sur place un emploi et un niveau de vie satisfaisants, la Bretagne connaîtra rapidement, avec sa vitalité démographique, un nouvel essor économique qui contribuera à réduire le déséquilibre régional français. Si une part importante de ces jeunes est contrainte d'émigrer, c'est l'avenir démographique de la région qui sera lui-même compromis tandis que l'activité économique s'affaiblira au bénéfice des régions qui fournissent du travail aux émigrants bretons."

Cette préoccupation était inscrite au fronton de tous les travaux de différents organismes d'expansion de Bretagne qui aboutirent au 1er Plan Breton en 1953 et au deuxième en 1962 (projet de loi - programme régional) puis aux travaux préparatoires des Vème et VIème Plans.

Pour nous en tenir au contexte de la préparation du VIème Plan, rappelons que l'agriculture participa activement à l'élaboration des propositions de développement industriel pour la Bretagne région périphérique, à l'écart des courants économiques, avec un Océan qui ne servait à rien. Les responsables agricoles affirmèrent tout à la fois qu'il n'y a pas de solution uniquement agricole au problème agricole et que la région devrait bénéficier d'un entraînement industriel sur sa façade maritime.

Le sort réservé à ces propositions ne dépassa guère le stade de la "vocation électronique" de la Bretagne et nous eûmes souvent l'occasion d'exprimer ces réserves en parlant de Rennes et le désert breton et de la peau de chagrin du P.R.D.E. Les 40 000 emplois industriels nets à créer sur la période 1970-1975 ne seront pas atteints. La Bretagne compte aujourd'hui près de 35 000 chômeurs. Les industries lourdes qui peuvent fonder une véritable industrialisation ont continué à croître et à s'implanter dans les parties Nord, Est et Sud-Est de la France.

La chance de la Bretagne avec l'arrivée au stade du premier emploi d'une jeunesse nombreuse et formée dans la décade 1970-1980 n'a pas été saisie pour la première moitié de la période. Une telle attitude devra être rigoureusement inversée avant 1980 pour parer à l'asphyxie de la région par le vieillissement de la population.

Il est tentant d'incriminer la conjoncture et de dire que sans la crise l'avenir de la région était assuré. Rien n'est moins certain. La crise est en fait un révélateur : elle met en relief, par l'importance du chômage en Bretagne, la fragilité d'une économie sans industrialisation véritable, autrement dit, sans industrie de base à puissants effets d'entraînement sur la façade maritime. La dépendance de l'agriculture dans le schéma de développement proposé par les firmes agro-alimentaires apparaît dans le même temps au grand jour : dépendance en ce qui concerne l'énergie, dépendance en matière de protéines, etc.:

En fait, les difficultés actuelles conduisent à des interrogations au sein de l'agriculture parce que la fuite en avant dans une croissance sans fin et la précarité de l'activité agricole en l'absence de support industriel remettent sans cesse en cause la rémunération du travail de l'agriculteur, le poussent à accroître ses dimensions, occasionnant des disparités et créant des déséquilibres.

Un accident de conjoncture qui dure et qui a tendance à mettre en relief des éléments permanents et non accidentels devient finalement une crise de structure qui appelle sans doute une autre politique de développement.

Un certain nombre de phénomènes viennent d'être mis en évidence par l'analyse démographique. Le VIIème Plan n'aura aucune raison d'être s'il n'a pas pour but de redresser cette situation d'asphyxie progressive. La Bretagne risque de basculer dans le vide mais nous refusons de considérer cette évolution comme inévitable, tous les moyens doivent être mis en œuvre dans une vision de développement global et harmonieux : "c'est à un développement global que nous souscrivons et non à une politique sectorielle où chaque secteur de l'économie recherche isolément ses propres solutions" (1).

Dans cette perspective, des mesures urgentes propres à assurer le redressement de la Bretagne Centrale sont à prendre. Nous pensons en particulier aux investissements à engager au plan des infrastructures, des équipements collectifs, aux implantations agro-alimentaires à réaliser dans le cadre d'une politique volontariste.

De telles mesures qui sont essentielles ne sauraient toutefois garantir à long terme ce secteur géographique dont l'avenir demeure indissociable de celui de l'ensemble de la Bretagne, de son développement global fondé sur une industrialisation motrice. Celle-ci ne peut être assurée en fait qu'à partir de la mise en place de bases industrielles sur la façade maritime bretonne, propres à dynamiser les activités existantes et à assurer un avenir aux jeunes de la région.

Mais nous n'en sommes plus au VIème Plan et un nouvel impératif doit désormais être reconnu comme fondamental : le renouvellement de la population agricole qui se joue aujourd'hui et non demain. Si l'agriculture a besoin d'un support industriel puissant, il n'en reste pas moins qu'à l'avenir elle continuera à être le soubassement privilégié de l'économie régionale. La conjoncture agricole déterminera toujours en bonne partie la conjoncture générale en Bretagne. Il n'est pas inutile de rappeler qu'actuellement près de 50 % de la population active bretonne a son activité liée directement (production) ou indirectement (activités amont et aval) à l'agriculture.

(1) André Laurent - Espace N° 53 - Juin 1975 - p. 27

Compte tenu du problème démographique et en particulier du problème posé par le renouvellement c'est tout de suite qu'il convient d'engager un effort particulièrement important à même de créer les conditions propres à assurer le renouvellement de la population agricole. Le VIIème Plan doit d'une part susciter une recherche active du côté de nouveaux moyens à mettre en oeuvre et d'autre part mettre en place une action vigoureuse à partir des moyens existants. Il nous paraît ainsi essentiel que le rythme d'entrée des jeunes en agriculture en Bretagne entre 1975 et 1980 se fasse au rythme minimum de 2 000 par an. Ceci implique que des moyens conséquents soient mis en oeuvre au niveau des dotations pour installation et au niveau de l'octroi de prêts à long terme sur 25 à 30 ans, ce qui conduit à poser dans toute sa dimension le problème du financement de l'agriculture. La politique menée au plan du foncier agricole devra être définie de façon plus systématique en fonction de la priorité donnée à l'installation des jeunes et de l'impératif de renouvellement de la population agricole. Enfin, troisième volet, des moyens de formation adaptés et à la dimension du problème de renouvellement devront être dégagés.

Le plan doit retenir dans un projet pour la région l'engagement d'efforts particulièrement importants dans les domaines de financement de l'agriculture, du foncier agricole et des moyens de formation. Ce n'est qu'à cette condition, compte tenu de la gravité du problème de renouvellement que la vapeur sera renversée et qu'il sera porteur d'avenir.

Si l'ensemble de ces conditions, celles propres à l'agriculture et celles se rapportant au développement global de la région n'étaient pas réalisées, faudrait-il conclure qu'il n'y aurait plus place en Bretagne qu'à l'agrandissement des cimetières et à la fermeture des écoles ? Ou encore que la place est laissée libre au déroulement du fameux "scénario de l'inacceptable" qui donnait une image de l'an 2000 où la Bretagne comme le Sud-Ouest et le Centre se vidait lentement de sa population ?

Pour que se maintienne une Bretagne avec des Bretons, il faut une Bretagne avec des paysans.

AOUT 1975